

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 26 janvier 1923

## Sommaire :

Politique anglaise

et politique allemande

Vicomte du Bus de Warnaffe

Note sur les sacrements

Abbé Jacques Leclercq

Le problème flamand

Norbert Wallez

Le cordonnier du faubourg

Paul Cazin

Une noble figure d'historien :

Claude Cochin

Alexandre Masseron

Un jardin où l'on jette des pierres

Omer Englebert

Les idées et les faits : Chronique des idées : Monsieur de Genève, J. Schyr-gens; La réaction fait un tour d'Europe, Omer Englebert; L'Antimoderne de Jacques Maritain, Léopold Levaux. — Italie, Louis Picard.

## La Semaine

✠ Le Saint-Père a constitué trois commissions d'études (à Rome, en Espagne et en Belgique) pour préparer la définition éventuelle du dogme de Marie Médiatrice Universelle. Puisse la gloire qui en résultera pour la Sainte Vierge valoir d'abondantes bénédictions à notre pays qui devra à son grand Cardinal l'honneur d'avoir été la promotrice de la dévotion nouvelle.

✠ Des milliers de citoyens manifesteront à Bruxelles, dimanche, pour la défense de Gand-français et la liberté des langues. Et la preuve n'a toujours pas été fournie que le projet soumis au Sénat blesse en quoi que ce soit la liberté!...

Ce sera assez piquant d'entendre nombre de libé-

raux crier : Vive la Liberté!... eux, les pires ennemis de la liberté de l'enseignement!...

Et dans quelques semaines, des milliers de flaminguants viendront manifester en faveur de Gand-flamand... Qu'aura-t-on gagné à transporter le débat dans la rue? A porter les passions nationalistes et raciques au paroxysme et à rendre plus difficile l'œuvre nécessaire de concorde et de paix. Seuls les extrémistes en profiteront. La Patrie et l'Église ne peuvent qu'en souffrir.

Ceux que n'aveuglent pas les sentiments en conflit espèrent encore en la sagesse du Gouvernement et du Sénat. Pour le surplus, il n'y a qu'à attendre la fin de cette éclipse du bon sens.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



**LAMPE  
FANAL**

**TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE**

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,  
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

*Siège Social* : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

*Succursale* : BRUXELLES, rue Royale, 68

rue des Colonies, 35

*Agences* : ANVERS, avenue de France, 119

BRUGES, rue Nicolas Despars, 11

CHARLEROI, Quai de Brabant, 16

COURTRAI, rue de Tournai, 30

MONS, rue de la Station, 16

OSTENDE, Square Marie-José, 1

ROULERS, place Saint-Amand, 29

*Bureaux* : BRUXELLES-MARITIME,

place Saintelette, 30

VILVORDE, rue de Louvain, 18

FOSSÉS — GHISTELLES — PONT

A CELLES — SPRIMONT — THOU-

ROUT-FRANCOIS — LENS s/DENDRE

*Filiales* : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-

strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,

à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —*

*Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit*

*et chèques sur les principales villes belges et étrangères.*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres*

*— Vérification des tirages à la demande des Clients —*

*Souscriptions aux emprunts d'État, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION**

## La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : B. 9945.

Conditions de l'abonnement :

Un an . . . . . 25 francs

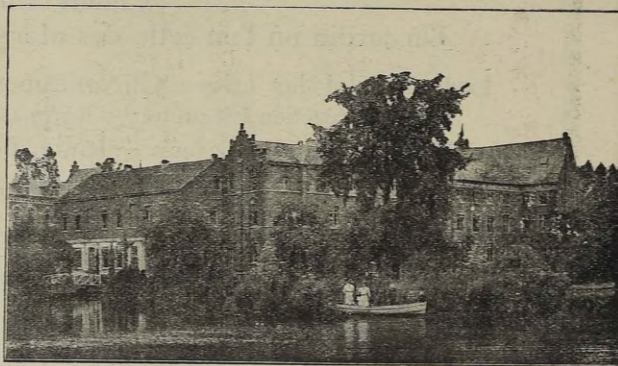
Six mois . . . . . 15 francs

Le numéro . . . . . 75 centimes

*Pour l'étranger port en sus*

Numéros spécimens sur demande

## Institut S<sup>TE</sup>-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

*situé dans un coin du pays brabançon*

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

*au sein d'un vallon choyé par la nature*

*entouré d'un parc de 7 hectares*

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

**Prix de la Pension : 1500 francs**

# Politique anglaise et politique allemande <sup>(1)</sup>

La politique anglaise s'inspire d'une série de principes tendant à une fin constante : assurer la prépondérance de la Grande-Bretagne, et, tout au moins, empêcher qu'une grande puissance ne parvienne, sinon à la balancer, tout au moins à la dominer.

Les caractères de cette politique sont l'inflexibilité, la permanence et la cohésion.

Avant de faire l'exposé de ces principes, il importe de signaler un élément de l'action anglaise, qui n'est pas toujours dominant, mais qui subsiste à l'état latent, même dans les périodes d'accalmie : c'est la haine sourde, et la suspicion à l'égard de la France. C'est là un héritage, d'ailleurs réciproque.

Pendant des siècles l'Angleterre a été en lutte permanente avec sa voisine : la guerre de Cent ans n'a été qu'un épisode de ces interminables querelles.

L'Angleterre rêvait de faire de la France une vassale, et de son territoire une assise continentale : maintes fois elle a touché au but. Cette ambition s'affirmait par une manifestation caractéristique : depuis le *xiv<sup>e</sup>* siècle, les souverains anglais portaient le titre de « Roi d'Angleterre, de France, d'Ecosse et d'Irlande ». Ce n'est qu'après la guerre de Crimée que cette ambition verbale a été déposée.

C'est qu'à partir de ce moment, l'Angleterre s'est trouvée amenée par les principes mêmes de sa tactique, que nous allons exposer, à se départir officiellement de ses sentiments francophobes ; mais l'âme anglaise en demeure néanmoins imprégnée.

Ces sentiments ont leur corollaire chez le Français, mais il est juste de dire qu'il y a chez ce dernier moins d'abstraction que chez l'Anglo-Saxon.

Pour l'étude des difficultés de l'heure présente, il y a là un facteur, d'ordre secondaire peut-être au moment actuel, mais qu'il importait de relever avant d'aborder l'examen des bases permanentes de la politique anglaise.

Le dogme essentiel de cette politique c'est la *balance of powers*, l'équilibre des forces.

Nous l'avons dit déjà, l'Angleterre veille avec un soin jaloux à ce qu'aucune nation ne développe sa puissance au point qu'elle devienne une prépondérance.

A cette fin, elle se porte, par système, du côté du plus faible contre le plus fort, mais, comme les situations sont essentiellement mobiles, elle ne s'engage jamais à fond.

De là la déroutante fragilité de ses sympathies et la précarité de ses alliances. « L'alliance anglaise, a-t-on pu dire, s'évanouit avec les succès. » Rien n'est plus exact.

Certes, pareilles préoccupations seraient d'une grandeur évangélique si elles étaient dictées par le désintéressement. *Dispensit superbos et exaltavit humiles*. Mais elles sont de pur calcul.

Nous allons relever brièvement les réalisations de cette politique au cours du *xix<sup>e</sup>* siècle.

Sous le premier Empire, alors que le génie de Napoléon se dépensait à relever merveilleusement la France épuisée par la Révolution et le régime abject du Directoire, l'Angleterre se fait l'âme des coalitions successives de l'Europe tout en ménageant avec soin ses participations effectives, choisissant pour son plus grand profit le moment de ses interventions.

On ne la verra pendant cette période, qui coûta si cher à ses Alliés, sur aucun champ de bataille, sauf à Trafalgar, et surtout à Waterloo.

Parcimonieuse de ses sacrifices, elle apparaît à l'heure de la Victoire, pour cueillir les fruits du long travail et des énormes sacrifices des coopérateurs qu'elle avait su ménager.

En 1815, à Vienne, c'est elle qui dicte les traités et qui fait donner le Rhin à la Prusse, dressant ainsi la France et l'Allemagne face à face, pour que leurs querelles lui assurent la tranquillité. Elle y a réussi pendant un temps, mais la Guerre de 1914 a été finalement le fruit de ce calcul. Tout finit par se payer.

Mais la victoire de l'Allemagne en 1870, préparée par Sadowa, change la face des choses. L'équilibre se rompt, et l'Angleterre en prend ombrage. Aussi la voyons-nous depuis lors se tourner vers la France : ce fut l'ère des réconciliations solennelles négociées par cet habile diplomate que fut Edouard VII, et qui devaient aboutir à ce spectacle inouï de voir la France et la Grande-Bretagne unies contre les ambitions désordonnées de l'Empire allemand.

Ce fut la Grande Guerre.

Mais voici la Victoire et la déroute écrasante de l'ennemi commun, et du coup les choses à nouveau changent de face.

L'Angleterre est rassurée. L'Allemagne qui lui donna ombrage est écrasée. Lloyd George a su par le Traité de Versailles assurer à son pays d'immédiates et importantes réparations, l'hégémonie surmer lui est garantie ; l'exercice de son commerce est désormais sans entraves. A l'extérieur, il croit ses buts de guerre atteints.

L'Angleterre croit pouvoir désormais se désintéresser du sort qui sera fait au programme de réparation dressé par le traité de paix. Elle s'est ménagé *jeu libre*.

Ainsi nantie elle envisage l'avenir.

Elle voit d'une part l'Allemagne humiliée, aux prises avec les plus graves difficultés.

D'autre part elle voit la France, moralement grandie par une victoire qui a révélé au monde son incomparable vitalité et la force de son génie. Elle en prend ombrage.

*Balance of powers*. Le principe de l'équilibre des forces va entrer une fois de plus en action.

Pour ce, l'Angleterre va s'attacher à favoriser le jeu de la mauvaise foi allemande. Elle y trouvera un double profit : elle récupérera la sympathie de son ennemie d'hier et saura en tirer d'énormes avantages pour l'avenir, en même temps

(1) Extrait d'une conférence faite au Cercle Saint Capistran.

qu'elle fera obstacle à ce que la France recueille les fruits légitimes de sa victoire.

C'est ainsi que, depuis l'Armistice, Lloyd George a continué ou a cru continuer d'appliquer les principes traditionnels de son pays.

Lloyd George tombé, nous verrons par suite de quelles fautes, il semble que l'Angleterre revienne à la France.

Ce n'est là qu'une illusion, qu'un écrivain français dépeignait récemment dans les termes pittoresques que voici :

« Le train anglais a changé de mécanicien ; en place d'un pilote tricheur et fanfaron, il a maintenant un machiniste honnête et réfléchi ; mais c'est toujours le même train, avec le même équipage et les mêmes passagers.

» Sans doute nous aborderons désormais les aiguillages en douceur, nous franchirons les viaducs avec précaution et nous nous arrêterons prudemment devant les disques rouges ; mais nous roulerons malgré tout sur la même voie et nous verrons se dérouler les mêmes paysages ».

Les événements d'hier ont, hélas ! prouvé la vérité de ces appréhensions.

Tel est dans toute sa nudité le principe de « l'équilibre des forces », base de la précarité des alliances et des accords de la Grande-Bretagne, dont les victimes se sont platoniquement vengées en l'appelant « la perfide Albion ».

L'Angleterre a un second principe directeur :

« L'utilisation du travail d'autrui » ; c'est une conséquence de sa situation géographique.

C'est une puissance insulaire. Entourée de l'Océan qui lui sert de défense naturelle, elle est hors d'atteinte des coups de main. Cette situation, que les progrès de l'aviation peuvent modifier dans l'avenir, a eu, dans le passé, cette conséquence que l'Angleterre n'avait pas besoin d'armées de terre et consacrait ses efforts à se constituer une flotte redoutable, ce qui entraîne plus d'efforts financiers que de sacrifices personnels. Voilà pourquoi l'Anglais est réfractaire au service militaire : il n'est pas dans les mœurs, et il a fallu les plus graves périls, au cours de la dernière guerre, pour que le Gouvernement se décidât à violenter ces instincts populaires.

Ainsi dépourvue de forces militaires, l'Angleterre se trouvait dans l'impossibilité d'intervenir par elle-même dans les conflits continentaux : elle y suppléa par sa diplomatie, et parvint à faire accomplir la besogne par d'autres.

C'est ainsi, nous l'avons vu, qu'elle laissa à la Prusse, à l'Autriche et à la Russie le poids onéreux de la lutte contre Napoléon, pour n'apparaître qu'au moment de la Victoire finale.

Plus tard ce fut la France qui supporta la grande part des sacrifices de la Guerre de Crimée, qui mettait en jeu le sort de Constantinople. La France en fut payée par la vaine renonciation des monarques anglais au titre de « Rois de France ».

Faut-il parler de la Grande Guerre, à laquelle l'Angleterre ne commença à se préparer que lorsqu'elle eut éclaté, et qui eut pour conséquence qu'elle ne put remplir ses obligations de garante de la neutralité de la Belgique, et qu'elle laissa à la France, pendant de longs mois, tout le poids de la résistance à l'offensive brusquée de l'Allemagne ?

Pendant toute la guerre, l'Angleterre n'occupa jamais que 20 à 25 % du front de bataille. Ses pertes, il est vrai, furent cruelles, mais ce fut, en grande part, en raison de l'impréparation de ses troupes et de l'incompétence de ses cadres, circonstances qui firent du front anglais le théâtre de violentes poussées de la part de l'ennemi, qui ne furent déjouées que

grâce à la rescousse et aux sacrifices terribles de l'armée française.

Les Allemands eurent, à ce propos, un mot cruel : « Les Anglais sont décidés à mener une guerre sans répit jusqu'au dernier... Français ».

Après la paix, lorsque le mouvement nationaliste turc mit en péril les vues de l'Angleterre sur l'Asie Mineure et la route des Indes, sa diplomatie parvint, au prix de quelles promesses, à déterminer la Grèce à faire la guerre aux Kémalistes. On sait ce qui en advint : la Grèce est aujourd'hui la dupe de cette aventure : elle est ruinée et déconsidérée et la Grande-Bretagne s'en lave les mains. Mais, en exposant par suite son pays à poursuivre par lui-même cette entreprise, Lloyd George avait abandonné les traditions, et il a déterminé sa chute.

\* \* \*

Depuis que la politique allemande est menée par la Prusse, elle obéit à la charte qui fut écrite par Frédéric II : « L'intérêt autorise tout, écrivait-il cyniquement en 1746, la fourberie, le mensonge, la violation de la foi jurée ».

Ce cynisme n'est corrigé par aucune élégance de formes. L'Allemagne va à ses buts brutalement et sans finesse. On a dit pendant la guerre qu'elle avait deux choses lourdes : son artillerie et sa diplomatie. Elle est violente avec les faibles autant qu'obséquieuse et hypocrite avec ceux qu'elle redoute. Nous avons connu ces deux manières également répugnantes.

Bismarck avait donné à son pays une puissante direction. Il avait fondé l'Empire, et avait su en assurer la stabilité par des divisions habiles et par la solidarité des intérêts économiques. Sa politique coloniale était singulièrement pratique : il n'avait guère recherché à étendre outre mesure les possessions d'outre-mer de l'Empire ; mais il s'était attaché à s'assurer libre jeu dans les possessions des autres. Ainsi s'était fait que les Allemands s'étaient installés partout et avaient pu donner à leurs affaires une extension prodigieuse, ne laissant guère aux métropoles que les risques et les charges de la colonisation.

En Europe, les Allemands étaient partout : en Angleterre, en France, dans les Pays Scandinaves. Chez nous, ils étaient maîtres d'Anvers, et, à Bruxelles, la *Deutsche Bank* contrôlait nos affaires, affirmant sa mainmise par le monument barbare que tout le monde connaît.

Au long aller, cette emprise allemande, lentement mais sûrement progressive, devait, au bout d'un certain temps, rendre l'Empire maître du monde. Il en avait la certitude.

Son orgueil ne s'est pas contenté de ces perspectives pourtant prochaines. Il a voulu hâter l'heure de sa conquête et, dans ce but, il déclencha la guerre.

Ce fut sa perte, mais hélas ! à quel prix, pour le monde entier ? Dans sa rage de suprématie et la folie de sa force, il a bouleversé l'Europe et mis toutes les nations en péril.

Et voici que, malgré la leçon terrible qu'il a reçue, il n'a rien oublié et rien appris. Son action actuelle dénote la même duplicité, la même déloyauté, le même mépris de la foi jurée, les mêmes haines, les mêmes appétits de domination que dans le passé.

Est-ce dire, comme certains le soutiennent, que l'Allemagne prépare sournoisement une revanche militaire, malgré la destruction de sa flotte, la livraison de ses armes, la désorganisation de ses armées qui ont suivi, quoi qu'on en puisse penser, le Traité de Versailles ?

Je ne le crois pas, ce qui ne veut pas dire qu'il faille négliger pareil danger et s'endormir dans une sécurité périlleuse.

Mais nous croyons que la revanche rêvée est une revanche sur le terrain économique ; elle est non moins redoutable.

Tout annonce pour les spectateurs attentifs que l'Allemagne la prépare avec sa méthode, son énergie, sa ténacité et sa brutalité congénitales, servie dans ses plans par la servilité passive de ses citoyens et aussi par leurs incontestables qualités.

Rathenau, dans un ouvrage célèbre : *La Triple révolution* a dressé le plan de la Cité future, et déjà on passe à la réalisation.

Les grandes industries se fédèrent. Elles acceptent une direction unique et autoritaire. Le programme comporte l'utilisation de toutes les forces, le rendement maximum de toutes les énergies, la réduction des frais généraux par une concentration rigoureuse, la suppression de la concurrence et de ses redoutables effets. Ainsi se sont constitués, dans tous les domaines de l'activité industrielle et commerciale, ces groupements colossaux, ces *Konzern*, au nombre d'une douzaine, qui constituent une force concentrée et formidable.

On s'en imagine la puissance quand on sait qu'un seul de ces groupements, sous la férule de Stinnes, contrôle un ensemble de mines et d'usines dont la production en charbons et en acier représente la moitié de toute la production française.

Derrière l'Etat allemand, dont l'organisme ébranlé par la défaite menace ruine, se dressent ainsi, sur des voies parallèles, des forces de seconde ligne, intactes et pleines de vigueur.

Pendant que le Reich s'appauvrit, elles absorbent toutes les richesses, toutes les compétences et toutes les énergies de la nation. L'Allemagne officielle déménage à la cloche de bois.

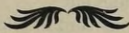
Le jour où elle s'écroulera dans la banqueroute, ce ne sera en réalité qu'une façade qui disparaîtra pour laisser apparaître l'armature nouvelle, patiemment et puissamment créée par une oligarchie incarnant tout l'orgueil et toute l'astuce de l'ancien régime.

Ainsi se sera constitué un Etat dans l'Etat, plus libre, mieux organisé, riche de la ruine de l'Etat officiel, qui prendra sa place sans assumer ses charges de guerre, pour réaliser l'œuvre de revanche sous la forme de la prépondérance économique la plus écrasante qui se puisse imaginer.

Voilà le péril de demain, d'autant plus redoutable que du côté des vainqueurs rien n'est fait, et il se peut que rien ne soit possible pour y parer.

Peut-être les événements actuels auront-ils pour effet, si pas de le dissiper, tout au moins d'en retarder l'avènement.

Vicomte DU BUS DE WARNAFFE,  
Membre de la Chambre des Représentants.



## Note sur les sacrements

Il semblera impudent d'insinuer que le public catholique belge ignore la doctrine des sacrements. Les sacrements touchent de si près à la piété que la prédication en traite inévitablement avec fréquence. Pourtant, on ne parle d'habitude que de certains sacrements, ou presque exclusivement de l'Eucharistie ; de plus, on peut se demander s'il n'y a pas un aspect des sacrements qui reste d'habitude à l'ombre, et si cet aspect n'est pas un des plus importants.

Expliquons-nous.

Il est incontestable qu'un enfant de onze ans qui, de nos jours, a suivi attentivement un cours de catéchisme, a une vue plus claire et plus complète de la religion dans les détails, que les plus grands

théologiens des premiers siècles, un Augustin ou un Jérôme. Interrogé sur n'importe quel point de notre foi, l'enfant du *xx<sup>e</sup>* siècle répondra par une définition claire dont il comprend tous les mots. Il sait exactement ce qu'il doit croire. Pour les plus remarquables esprits d'autrefois il y avait bien des incertitudes, bien des obscurités sur des points que, depuis, le travail de la théologie a éclaircis. Est-ce à dire que nos mioches connaissent mieux la religion que ces théologiens illustres ? Nullement, ils la connaissent mieux en étendue, mais non en profondeur ; ils en connaissent mieux tous les points, ils ne savent pas autant quelle est leur unité et où elle est.

\* \* \*

Toute religion est essentiellement une vie, en ce sens qu'une religion tend à produire des actes, et c'est une des notes qui distinguent radicalement la religion de la philosophie, qui, elle, tend avant tout à connaître, et peut faire abstraction des actes.

Le christianisme vérifie ce caractère des religions à un degré éminent. Notre-Seigneur est venu sur la terre d'abord pour nous sauver. Sa révélation a pour but de nous indiquer comment nous bénéficierons de la rédemption ; et s'il nous enseigne un certain nombre de doctrines à croire, c'est parce qu'elles fournissent les principes nécessaires à notre action. Ce pourquoi de la révélation explique bien des obscurités. Il y a des questions dont nous aimerions avoir la solution, et qui sont très intéressantes. Jésus ne nous les a pas expliquées. Pourquoi ? Parce que nous n'en avons pas besoin pour nous sauver. Il nous a dit ce dont nous avons besoin pour nous sauver, et rien de plus.

Qu'on se rappelle les controverses qui ont duré des siècles, au sujet du grand nombre et du petit nombre des élus. Voilà une question intéressante ! Savoir s'il y a beaucoup de gens qui iront en enfer ou s'il en ira davantage aux cieux, être sûr que tel ou tel est au ciel, savoir exactement ce qu'on peut faire sans risquer de se damner. De tout cela, nous ne savons rien, ou presque rien. Pourquoi ? Parce que nous n'en avons pas besoin pour nous sauver. Pour nous sauver, il suffit de savoir qu'il y a un enfer, qu'on y rôtit, et que nous pourrions y aller si nous n'y prenons garde ; qu'il y a un ciel, qu'il y fait très bon, et que le bon Dieu ne demande pas mieux que de nous y introduire, si nous voulons lui rester fidèles.

La doctrine donc est en fonction de l'action. Nous sauver, voilà le but du christianisme. Comment nous sauverons-nous ? En vivant bien. Nous devons donc chercher dans la religion le moyen de vivre bien, et toute la religion tend à nous le donner. Les sacrements comme le reste. Par conséquent, le point le plus important, lorsqu'on étudie les sacrements, c'est — une fois connu ce qu'ils sont en eux-mêmes — de savoir en quoi et comment ils nous aident à vivre bien.

Or, le travail d'analyse et de définition de la théologie est une œuvre de dissection. On ne met pas un chêne sous un microscope, et pour en étudier le détail, il faudra faire passer successivement sous l'appareil de précision, un fragment de feuille, une parcelle d'écorce, une fibre de bois, un morceau de racine. De même pour cet arbre haut et touffu qu'est la doctrine chrétienne, il a fallu isoler chacun des articles de la foi, séparer la doctrine en dogmatique — ce qu'il faut croire — de la morale — ce qu'il faut faire — découper chacune d'elles en tranches, Dieu, la Trinité, la création, l'incarnation, les vertus théologiques et morales, les commandements, le péché. Il a fallu fixer combien il y avait de sacrements, en quoi chacun consiste, formules, gestes, actions, quelles sont les conditions de réception valide, licite, quel en est le ministre, quels en sont les effets immédiats.

Tout cela, on le sent bien, n'est qu'un travail préliminaire. Nous pouvons être très heureux que ce travail soit fait, du moins en grande partie, il nous permet une vue plus claire des limites du christianisme, de nos obligations, et nous rend plus aisé d'éviter les faux pas. N'empêche que tout cela ne sont que des préliminaires, et qu'il reste, après cela, le plus important, qui est de réunir ces données éparses, qu'on a analysées, de les grouper autour de la pensée centrale, celle de la vie, et de placer chacune d'elles à la place qui lui revient dans cette vie.

Or, c'est ce dont s'abstiendront les chrétiens paresseux, qui sont la grande masse des chrétiens. Le catéchisme, devant traiter chaque question à part, l'étudie en elle-même, et semble à un esprit superficiel l'étudier comme un fait isolé. Dès lors, le paresseux ayant étudié le catéchisme en vingt-cinq leçons, considérera vaguement la religion comme une garniture de vingt-cinq potiches qu'on place à côté l'une de l'autre pour jouir du spectacle, et, comme le catéchisme est une chose qu'on apprend, il s'imaginera que la religion est une chose à savoir, non une chose à vivre.

De même l'importance des points de foi se mesurera pour lui à la

longueur qui leur est accordée dans les livres. Un petit nombre de questions, dans le catéchisme, épuiseront ce qu'il faut savoir de Dieu, ou de l'union au Christ, mais des questions de détail, questions pratiques, seront traitées longuement; par exemple l'assistance à la messe, la confession, préparation, aveux, pénitence, etc. Les premières sont des doctrines à méditer et qui doivent pénétrer toute la vie; les secondes, des choses à apprendre, et à faire telles quelles. Le chrétien paresseux ne s'occupera que des secondes, sa religion sera noyée dans les détails, et en faisant des pratiques, il oubliera de vivre les doctrines. Par là les chrétiens primitifs prennent leur revanche sur nous. Leur religion était moins claire, moins précisée; ils s'égarèrent plus facilement, mais ils vivaient davantage au cœur de la doctrine avec le sens de l'unité de la vie religieuse.

C'est ce à quoi nous devons tâcher de revenir. C'est ce à quoi tendent certains mouvements récents comme le mouvement liturgique dont on ne saurait guère exagérer l'importance. C'est ce que nous voudrions appliquer aux sacrements, dans une série de brèves études.

\* \* \*

Les sacrements sont les moyens que le Christ a choisis pour nous donner la grâce et la développer dans nos âmes. Pourquoi a-t-il choisis ces moyens-là? Nous n'en savons rien. Parce que cela lui a plu.

A part des cas exceptionnels dont Dieu reste le maître, la vie chrétienne naît et se développe donc par les sacrements. Cette vie chrétienne ou vie de la grâce est une vie divine qui nous procure, dans l'union à Dieu, une force divine et un bonheur divin. Nous en reparlerons à propos du baptême. Sans les sacrements, pas de vie chrétienne: ceci marque, dès l'abord, leur importance, la vie chrétienne étant ce qu'il y a au monde de plus important. Un sacrement est un signe sensible qui marque une grâce spéciale et la produit dans l'âme. Signe sensible, il agit sur le corps, et c'est l'âme qu'il atteint. C'est étrange: on veut que la vie divine naisse dans un homme ou y progresse, et on lui lave la tête, on le frotte d'huile, on lui donne à manger ou à boire!

C'est tellement étrange que c'est un scandale pour les pavens. Pourtant, c'est un caractère qui se retrouve dans toute la rédemption. Jésus a constamment lié, dans son œuvre, l'humain et le divin. Comme l'homme est corps et âme, dans toute institution chrétienne il y aura un aspect matériel, accompagnant, couvrant, symbolisant l'action divine, immatérielle, et lui servant d'instrument. Ainsi le Christ est venu dans le temps, avec un corps, l'air a vibré sous sa parole, et le sang a coulé de ses plaies; ainsi son Église est une Église de chair, société d'hommes visible, matérielle, et c'est par elle que l'Esprit divin se répand dans le monde. Ainsi des sacrements, la grâce ne descendra pas dans une âme sans qu'un acte matériel la marque, la cause; et il y aura un lien entre la signification naturelle de cet acte, et la grâce qu'il opère. Le baptême purifie l'âme; il sera un lavage; l'eucharistie nourrit l'âme, elle sera une nourriture physique. Parfois l'acte matériel pourra n'être qu'un geste ou qu'une parole. Ce seront ceux qui, dans la vie courante, expriment ce que la grâce opère, l'accord des volontés dans le mariage, le pardon dans la pénitence.

La grâce des sacrements est un don de Dieu. Par le fait qu'on administre un sacrement, la grâce de ce sacrement descend dans l'âme, pourvu que celle-ci n'y oppose pas des dispositions hostiles. C'est ce qu'on appelle l'action *ex opere operato*, qui a fait couler des flots d'ence au temps de la Réforme. Les protestants prétendaient que l'action des sacrements dépend uniquement des dispositions de celui qui le reçoit, qu'ils agissent *ex opere operantis*. L'Église proclama alors formellement que les sacrements agissent par eux-mêmes. C'est ce qui permet de les conférer, dans certains cas, à des gens qui ne savent même pas qu'ils les reçoivent, le baptême aux nouveau-nés; cela apaise tout scrupule chez ceux qui les reçoivent sans ferveur, avec distraction: le sacrement est valide et opère ses effets.

Mais la nécessité de réagir contre la tendance protestante ne doit pas cependant nous amener à négliger l'*opus operantis*, les dispositions où il faut être pour bien recevoir les sacrements. Ceux-ci produisent leurs effets essentiels du moment qu'on les reçoit sans y opposer de dispositions contraires; c'est entendu; leurs effets cependant seront bien plus intenses, si l'on y joint la ferveur désirable. Ceci est encore une pensée qu'il nous faudra reprendre à propos de certains sacrements. La pratique du baptême, telle que l'Église l'a établie, est caractéristique à cet égard. Pour des motifs très graves, elle a autorisé le baptême des nouveau-nés, où le sacrement opère uniquement *ex opere operato*. Cependant, quand il s'agit de baptêmes d'adultes, elle exige une longue préparation, un enseignement suivi des éléments de la foi; un catéchuménat parfois difficile à obtenir; une profession de foi, tant elle attache d'importance à l'*opus operantis*.

Les sacrements sont sept, correspondant à sept phases en formes d'activité principales de la vie humaine. Pourquoi sont-ils sept, et non cinq ou huit ou douze? Nous n'en savons rien. Parce que Jésus l'a décidé ainsi.

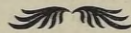
Certains théologiens ont travaillé à trouver des raisons de convenance, à ce chiffre sept. On peut d'ailleurs trouver des raisons de convenance plus ou moins plausibles, à tout ce qui n'est pas déraisonnable. En certains temps aussi, la piété des fidèles s'est édifiée des sens symboliques qu'on trouvait à ce nombre, comme des sens symboliques qu'on trouvait à tous les détails matériels de l'organisation chrétienne. De nos jours les esprits sont moins sensibles à ces ornements de la théologie et de la piété. L'esprit positif qui nous a envahis nous fait apprécier le solide plus que le délicat. Est-ce un bien ou un mal? Il importe peu, puisque, dans tous les cas, c'est avec notre esprit et notre sensibilité qu'il nous faut vivre notre foi.

Et il reste ceci, sur quoi il nous faut nous appuyer, que les sacrements, correspondant à sept phases en formes d'activité principales de la vie, étant les instruments par lesquels le Christ veut nous donner les grâces nécessaires pour vivre chrétiennement, constituent le cadre de la vie chrétienne.

Ils nous donnent les grâces nécessaires pour agir. La pensée courante est qu'un sacrement est une fin. En réalité, il est un commencement. Quand on sort du confessionnal, quand on revient de la Table sainte, on ne doit pas dire: C'est fini, on doit dire: Ça commence. Le sacrement nous donne des moyens d'action pour une vie meilleure; il faut se servir du sacrement *après* l'avoir reçu. Il est un point de départ: Quand un soldat s'est armé — ou un chasseur — quand il a mis ses gros souliers de marche, pris son fusil, ses cartouches, il ne va pas se mettre dans son lit avec la satisfaction du devoir accompli, après s'être complaisamment regardé dans la glace. C'est ce que font beaucoup de gens après avoir reçu les sacrements; ils font une courte action de grâces, et croient que c'est fini. Ils ne songent pas, qu'ils sont armés et qu'ils doivent entreprendre la lutte. Ils ne songent pas que le sacrement est pour la vie, et que la vie est mouvement, changement, progrès ou recul, jamais immobilité; que le sacrement, étant pour la vie, est moyen de progrès, qu'il n'est donc que le premier geste d'un mouvement, le premier pas d'une marche.

Ces quelques notions préliminaires indiquent ce que seront ces notes sur les sacrements. Il nous faudra les situer dans la vie que la nature impose aux hommes et que Dieu a transformée par la rédemption. Il faut à rechercher comment l'homme doit les recevoir, dans quel esprit; à quelles conditions, en d'autres termes, la grâce qu'ils recèlent pourra jouer librement dans les âmes.

Abbé JACQUES LECLERCQ.



## Le Problème flamand ses rapports avec l'économie belge

Est-il encore temps d'exprimer un diagnostic du malaise dont les Flandres se plaignent?

Nous ne prétendons pas tout expliquer. Nous ne prétendons même pas indiquer l'essentiel. Nous pensons seulement qu'il est utile de signaler ou de rappeler des données que beaucoup de nos compatriotes ignorent et que d'autres négligent.

On nous excusera sans doute de ne fournir ici qu'une rédaction sommaire, une sorte de schéma. La place nous manque pour publier toute la documentation et pour rédiger avec toutes les nuances que le sujet comporte.

\* \* \*

Les industries textiles constituent le principal moyen que les Flandres ont de s'enrichir par le travail.

Elles utilisent le lin, le coton et la laine. Si elles trouvent une de ces matières premières sur leur propre sol, elles doivent acquérir les autres au loin: le coton, aux États-Unis ou en

Egypte, aux Indes, en Chine ou au Pérou ; la laine, en Argentine, en Australie, au Cap, en Algérie ou en Espagne.

Qu'est-ce à dire ? Et comment ce fait peut-il influencer le sort politique et culturel de nos populations septentrionales ?

Manufacturant des éléments qui leur viennent de si loin, les Flandres paient à l'étranger de lourds tributs :

Un premier, aux hommes qui cultivent ou qui récoltent le coton et la laine ;

Un deuxième, aux entreprises de transports maritimes, qui amènent ces matières premières au port d'Anvers ou au port de Gand ;

Un troisième, aux armements qui emportent dans les pays lointains leurs cotonnades, leurs toiles ou leurs draps ;

Un quatrième, aux hommes qui vendent sur les marchés extérieurs leurs fabricats.

Onéreuses redevances, accablants impôts, que les Flandres doivent acquitter, avant de prendre leurs propres bénéfices aux mains d'individus qui les dépenseront sans elles, sinon contre elles.

La Wallonie, elle, tire surtout profit de ses activités houillères, métallurgiques et verrières.

Elle vend son charbon ou elle s'en sert pour transformer le fer et le sable. En d'autres termes, elle trouve dans son propre sol ou à proximité, ses matières premières ; et, pour obtenir les quantités ou les qualités qui lui feraient défaut, elle tire de ses mines un incomparable moyen d'échange.

Qu'on veuille bien se souvenir ici que nous n'entrons pas dans des spécifications. Nous nous bornons aux grosses articulations de notre raisonnement.

La Wallonie, dans ces conditions, ne verse guère de redevances à des étrangers qui extrairaient chez eux ou qui amèneraient chez elle les principaux éléments de son travail. Si elle s'y voyait contrainte, elle préleverait à son tour des redevances sur eux grâce à ses charbonnages.

Bref, la Wallonie ne paie que deux tributs, l'un pour le transport de ses fabricats, et l'autre pour la vente sur les marchés extérieurs, alors que les Flandres en paient quatre.

Les Flandres, afin d'acquérir une richesse équivalente à celle de la Wallonie et afin de vivre avec les mêmes facilités qu'elle, doivent donc fournir des corvées supplémentaires (la valeur de deux tributs). Mais, comme la Wallonie met en œuvre déjà toutes ses énergies, les Flandres s'épuiseront, s'exténueraient, s'abrutiraient en prétendant faire beaucoup plus.

D'autre part, si les Flandres ne travaillent guère davantage que la Wallonie, elles seront condamnées à gagner moins (la valeur de deux tributs), à vivre par conséquent dans une certaine infériorité d'alimentation, de logement, de vêtement, d'agrément. Elles courent ainsi le grand risque d'exposer leurs ambitions d'une haute culture à tous les hasards d'une rude existence. Mal placées pour s'affiner promptement et aisément, mal placées aussi pour achever et pour manifester les œuvres qu'elles auront tirées d'elles-mêmes, de leurs mains, de leur cœur ou de leur esprit, les Flandres n'obtiendront dans la communauté belge qu'un rôle que leur passé, leurs aspirations, leurs fiertés, leur nombre, leur force les poussent à refuser.

\* \* \*

Résumons-nous : L'achat à l'étranger de leurs matières premières ; l'acheminement, par l'étranger, de ces matières premières jusqu'au port d'Anvers ou au port de Gand ; la réexpédition, par l'étranger, de leurs fabricats ; et la vente,

par l'étranger de ces mêmes fabricats sur les marchés lointains mettent les Flandres en infériorité économique vis-à-vis de la Wallonie.

Cette infériorité économique entraîne aussitôt, par sa nature propre et sans qu'aucun des deux éléments qui constituent notre nation ait en cela d'importantes responsabilités, une infériorité politique et culturelle.

Il importe de remédier à cela. Par quels moyens est-il raisonnable d'essayer ?

\* \* \*

Nous ne sommes sans doute pas suspects d'hostilité ou seulement de froideur vis-à-vis des revendications linguistiques des leaders flamands.

En juillet 1913 — et bien avant — nous avons tenté de faire un sort favorable à ce texte de Mistral, tant il nous semblait naturel, équitable et doux que quiconque pensât et s'exprimât ainsi : « Les enfants de nos campagnes, quand ils ne savaient pas lire, étaient plus intelligents qu'aujourd'hui. Ils n'avaient pas leur certificat d'études, mais ils possédaient bien leur langue maternelle, et elle leur tenait lieu de tout ce qui leur manque à présent. C'était le trésor lentement amassé de l'expérience héréditaire. Ils y trouvaient de quoi satisfaire tous les besoins de leur esprit. Cette langue était pour eux une histoire, une morale, une philosophie, une encyclopédie vivante. Avec les mots de chez nous, ils étaient capables de nommer toutes choses, les pierres, les herbes, les insectes, les étoiles. Maintenant, ils ignorent tout de la nature. Pour eux, tout devient une chose, une machine, un truc ; ils ont perdu le sens du mot propre et savoureux. Le maître d'école ne leur apprend pas les noms scientifiques des plantes et des bêtes, parce qu'il ne les sait pas lui-même ; mais, par Ordre Supérieur, il contraint nos petits à oublier notre vieille langue qui en sait plus long que lui ».

C'est, disions-nous alors, en commentant ce texte du génial Provençal, c'est manquer à la raison et à la justice, c'est manquer aussi à l'amitié que de contrarier un nombre important de nos concitoyens dans le complet usage de moyens d'expression auxquels un atavisme séculaire les prédestine. C'est manquer d'humanité, parce que c'est torturer dans la nature profonde. C'est imposer un malaise intime. C'est rendre malhabile aux démarches de l'esprit et du cœur, sans que cela paraisse toujours aux yeux du vulgaire. C'est condamner au bégaiement mental. C'est menacer d'aphasie.

Il y a longtemps que nous demandons que les Flamands aient toutes les facilités de s'instruire dans leur langue, depuis l'école du village jusqu'aux instituts les plus savants. Loin de nous en inquiéter ou d'en éprouver de la tristesse, nous trouvons merveilleux que les fils d'une même patrie méditent, aiment, conversent et chantent sous divers visages.

Mais, hélas ! cela ne résoudrait pas le problème.

Si cette infériorité économique, que nous venons de signaler, persiste, elle continuera de produire une infériorité politique et culturelle.

C'est donc cette infériorité économique qu'il faut prévenir.

Comment y parviendrons-nous ? En détruisant les causes qui l'ont produite.

Les Flandres doivent posséder, dans toutes les mesures du possible, leurs sources de matières premières en pays lointains. Elles récupéreront ainsi des sommes énormes (1<sup>er</sup> tribut), dont elles enrichissent à présent l'étranger. Qu'on nous permette de ne donner ici qu'un exemple. Les Flandres achètent annuellement pour neuf cents millions de francs de coton,

dont un seul million est payé à des firmes congolaises. C'est une proportion inverse qu'il importe d'établir. En d'autres termes, les Flandres doivent entreprendre beaucoup dans notre Empire Africain.

Les Flandres doivent posséder leurs principaux moyens de transports océaniques. Elles récupéreront ainsi le second et le troisième des quatre tributs dont le poids les accable. Elles doivent réapprendre à leurs fils le goût de la mer, équiper des vaisseaux, confédérer, à cette fin, les producteurs et les banques, et pénétrer l'Etat de sollicitude pour tous les problèmes de cette technique-là.

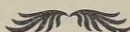
Les Flandres doivent revendre, non par des étrangers mais par des Belges, leurs fabricats sur les marchés lointains.

Politique coloniale, flottille d'océans, émigration d'élites commerciales, telles sont les voies dans lesquelles nos populations septentrionales retrouveront, avec une prospérité plus facile, l'égalité civique et la fécondité culturelle.

Ce n'est point de leur repliement, c'est de leur déploiement que les Flandres obtiendront ce magnifique essor dont elles rêvent et qu'elles veulent. Ce n'est point dans le régionalisme, mais dans l'expansion nationale, ce n'est point dans le monoglotisme, c'est dans le polyglotisme qu'elles acquerront, avec leur salut et la paix, la splendeur.

On nous permettra sans doute d'ajouter bientôt quelques réflexions à celles-ci.

NORBERT WALLEZ.



## Le cordonnier du faubourg

Je passais fréquemment devant sa petite maison dont la porte était toujours ouverte. Elle n'avait ni plus laide ni plus pauvre mine que les petites maisons d'alentour, mais les abords n'en étaient ni moins sales, ni moins attristants.

Deux poules, hargneuses et faméliques, picorait sur des tas d'épluchures pourries que dédaignait ponctuellement le boueur municipal. Du haut des trois marches disjointes, conduisant à l'intérieur, un vieux chat retraité contemplant, d'un air méprisant, les ferrailles et les boîtes de conserves qu'avaient poussées jusque là les gamins de l'école, à grands coups de pied. Il n'y avait point de ménagère dans cette maison.

Du matin au soir, l'homme était derrière la fenêtre, penché sur son travail. Je n'apercevais que l'avant de son crâne chauve, la tête de son marteau qui sautillait au long de sa tempe, et parfois, quand il se redressait, les verres de ses lunettes qui, frappées par la lumière, Lui faisaient deux gros yeux blancs.

J'aimais à me promener de ce côté de la ville. On débouchait tout de suite en pleine campagne. Par-dessus la ligne tourmentée des toits, les montagnes bombaient leurs dômes paisibles, que les frondaïsons moutonnantes des chênes et des châtaigniers semblaient tendre de velours vert. Puis, passé la dernière maison, se découvrait soudain un immense échiquier de collines herbeuses, où le bétail blanc et noir se déplaçait lentement, comme les pièces d'un jeu d'ivoire et d'ébène.

« La terre est au Seigneur en toute sa plénitude », pensais-je avec le Psalmiste, « les bêtes à laine, les bêtes à cornes et tout ce qui pâture dans les champs. Les animaux des forêts Lui appartiennent, et ceux des montagnes et les bœufs. Il connaît chacun des oiseaux du ciel et la beauté des campagnes est à Lui. »

Cette beauté de la nature que nos poètes profanes qualifient d'éternelle et qui rajeunit inépuisablement, aggravait la misère de ce faubourg, me le rendait plus pitoyable. Un grand amour m'emplissait pour ce coin du pays où j'ai attaché mon cœur. J'emportais à travers les prairies magnifiques, l'image de ces mesures chancelantes. Et, comme il n'est point de sentiment humain auquel l'esprit de Dieu n'ait donné une voix, je disais :

« Levez vous et prenez pitié de Sion. Car il est grand temps que vous ayez pitié d'elle, il est grand temps. Vos serviteurs chérissent ses pierres en ruines et sa terre désolée les émeut de compassion ».

Mais il n'y a pas de poésie qui tienne, serait-ce la plus sacrée du monde. Rien ne rappelle aussi impérieusement le promeneur méditatif aux plates réalités de la vie, que le souci d'une chaussure qui menace de le quitter en chemin. C'est ce qui m'amena chez ce cordonnier.

La mercière voisine m'avait dit :

— C'est un vieux pas riche. Il faut lui avancer l'argent pour acheter le cuir.

Va pour l'avance ! On verra bien. Il y avait déjà quelque imprudence à s'adresser là. On risquait de n'y point trouver ce qui s'appelle en ville « du travail soigné ». Mais c'était une occasion de faire gagner quelques sous à un pauvre diable et d'étudier son intérieur. Au fond, je ne savais trop à quel sentiment j'obéissais : si je voulais être charitable ou satisfaire une curiosité d'homme de lettres.

Il tourna la tête vers moi, quand j'entrai, enleva ses lunettes, et, après s'être essuyé les yeux avec un ample mouchoir jaune, posé sur son tablier de cuir, il fit mine, en guise de salut, de soulever sa maigre échine, tandis qu'un sourire accueillant froçait toutes les rides de sa face ; on eût dit qu'il prenait ce sourire au filet.

C'était bien le type du « bouffi » ; il y a un physique professionnel. En le voyant hors de son travail, j'aurais aussitôt reconnu un cordonnier, aux crins durs qui lui tombaient en cascade devant les lèvres. Mais, à cette moustache comique, des cheveux pathétiques s'opposaient ; des cheveux exténués de vieillesse, vides de toute sève, morts, qui avaient la ténuité impalpable, l'indéfinissable couleur de la toile d'araignée.

— Quel âge avez-vous donc, mon vieux père ? lui demandai-je, pendant qu'il examinait gravement la semelle de mes brodequins.

— Soixante-dix-huit ans, Monsieur.

— Une casserole fumait sur le petit poêle.

— C'est vous qui faites votre soupe ?

— Je la coupe et ma fille la trempe, répondit-il ; voulant dire par là qu'il fournissait le pain, et sa fille, le bouillon.

— Vous avez beaucoup d'enfants ?

— Je suis bisaïeul, Monsieur. Je vois les enfants de mes petits-enfants.

Et il se prit à rire d'un rire ambigu, d'attendrissement ou d'amertume.

— Et vos enfants sont bien placés ?

— Oh ! oui, j'en ai de bien placés... dit-il, en riant de nouveau mais cette fois sans attendrissement.

— Combien vous devrai-je pour ce ressemelage ?

— Tant.

— Voulez-vous que je vous paye tout de suite ?

— C'est trop tôt. Donnez-moi seulement cinq francs pour mes fouritures. Ce sera prêt jeudi.

— Entendu.

Le jeudi rien de prêt, ni le lendemain.

Il ne me déplaçait pas trop de revenir ; j'avais à peine entrevu ce taudis, la première fois. Des chromos sous verre ou des illustrations de journaux couvraient les murs, et jusqu'aux panneaux du buffet et à la caisse de l'horloge : d'anciennes gravures de mode, des dames en crinoline et des messieurs en pantalon collant ; des caricatures de Cham ; mais surtout des suppléments illustrés du *Petit Journal* ou du *Petit Parisien*, représentant le tsar, la tsarine, leur progéniture et toute une séquelle de grands ducs. Il y eut un temps où, grâce à une habile propagande financière, la famille impériale de Russie tenait une place de choix dans le cœur de notre bon peuple.

— Vous avez des économies chez les Russes ? demandai-je.

— Ah ! Monsieur, je n'ai pas d'économies. Pour en faire, faut être riche.

Enfin, au bout de la semaine, je commençais à connaître mon musée et témoignai quelque impatience.

— Je les finirai demain, sans faute, me dit-il.

— Demain c'est dimanche. Vous ne vous reposez pas, le dimanche ? Vous avez pourtant l'âge de vous reposer.

— Ah ! bien, Monsieur. Puisque vous le permettez, je me reposerai.

Je le regardai avec stupeur.

— Voilà, pensai-je, un vieux qui se moque de moi, ou qui n'est guère au courant de nos libertés modernes...

— Mais, mon brave homme, m'écriai-je, vous n'êtes pas mon esclave. Si vous étiez ouvrier d'usine ou du bâtiment, vous vous reposeriez. Il y a la loi. Il y a l'assurance. Ne travaillez pas, le dimanche. Il faut bien s'arrêter un jour. Et puis...

Je voulais ajouter : « Et puis, vous êtes chrétien, et il y a la loi de Dieu ». Mais j'hésitais à lâcher ces grands mots avant de savoir quel accueil la maison pouvait leur faire. Je cherchais de l'aide autour de



moi, sur ces murs bariolés où je n'avais encore aperçu aucun emblème religieux, quand je découvris enfin, derrière les rideaux du lit, un cadre au verre enfumé, surmonté d'un rameau de buis sec et entouré d'un chapelet.

— C'est saint Joseph, me dit-il, voyant que je m'approchais pour regarder.

— Non, c'est saint Christophe. C'est écrit au bas en trois langues. Il porte l'Enfant Jésus sur son épaule.

— Oh ! bon sang ! trois langues !... Je n'en sais pas si long. Alors, dites-vous, quand il porte l'Enfant Jésus sur son dos, c'est saint Christophe ?

— Oui, on représente saint Joseph avec l'Enfant Jésus dans ses bras. Cela ne veut pas dire qu'il ne l'ait pas aussi porté sur son dos. Vous avez bien porté les vôtres comme cela ?

Sa mine s'assombrit.

— Allons lui dis je, reposez-vous demain. A mardi. Je vous raconterai l'histoire de saint Christophe quand vous aurez fait mes souliers.

Le mardi, le travail était prêt. Mais, toute la journée suivante, je sentis un clou dans mon soulier gauche.

— Quelle vieille bête ! Je devais m'y attendre. J'irai lui faire mon compliment...

Je n'avais pas l'air, en entrant, de venir lui raconter des vies de saints. Mais il me dit d'un ton si humble : « Vous ne m'en voudrez pas trop, Monsieur ? J'ai fait mon possible... », que ma mauvaise mine se calma. Je remarquai qu'il était estropié de la main et avait trois doigts horriblement tordus.

— Hé non, lui dis-je. Ce n'est pas votre faute. C'est ce clou, que voulez-vous ? On le fait passer par un côté, il sort par l'autre. Maintenant, il n'y comprendra plus rien.

— Nous allons voir s'il va comprendre, dit-il, tout ragaillard en empoignant son marteau.

— Que faites-vous donc, le dimanche ? lui demandai-je, tandis qu'il tapait à tour de bras.

— Je m'assieds sur ma porte et je prise. Mais je n'ai pas toujours du tabac. Et puis, sans travailler, je m'ennuie. Vaut quand même mieux travailler que de loïre, n'est-ce pas ?

— Sans doute... Mais mieux vaut encore...

Je n'achevai pas. Il me répugnait de moraliser cet artisan qui avait besoin de ma permission pour observer le repos dominical, et qui répondrait immédiatement *Amen* à tous les sermons de son client.

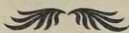
Nous nous quittâmes en bons termes. Je promis d'entrer le voir à la première occasion. Mais, quelques jours plus tard, la porte était fermée, le volet mis ; les deux poules et le chat avaient disparu ; il ne restait que le tas de balayures.

Je ne demandai rien aux voisins. Mais, depuis lors, je pense souvent à lui, à ces cheveux navrants, à cette triste main, à la longue vie misérable de ce bisaïeul qui voyait sans sourire les enfants de ses petits-enfants.

Ainsi, aujourd'hui, comme au temps de Noé, des gens mangent et boivent, prennent femme ou mari, vendent et achètent, plantent et bâtissent, écrivent, peignent, sculptent ou ressemblent des souliers sans jamais songer à Dieu, jusqu'à ce que vienne la vague qui les emporte...

O bon saint Christophe, qui aviez place dans sa maison, entre le tsar Nicolas et les mannequins du *Journal des Dames*, lui en voudrez-vous de vous avoir pris pour un autre ? Ne porterez-vous pas ce vieil homme, à travers le flot terrible, bienveillant passeur des âmes, sur vos épaules ou dans vos bras ?

PAUL CAZIN.



### Chronique d'histoire et d'art religieux

## Une noble figure d'historien : Claude Cochin

(Suite et fin.)

Ainsi à trente et un ans, au moment où la guerre le forçait à quitter ses documents et sa bibliothèque, Claude Cochin semblait n'avoir encore fait que de longs travaux de préparation, et seule son édition du *Supplément à la correspondance du Cardinal de Retz* était presque complètement achevée. Il n'était point de ceux qui se hâtent : il

avait trop, pour cela, ce souci de la perfection qui, hélas ! devient aujourd'hui de plus en plus rare chez les écrivains. Son *Henry Arnauld*, qui devait être sa thèse de doctorat ès lettres et qu'il préparait, peut-on dire, depuis 1903, lui aurait certainement demandé encore beaucoup de temps avant qu'il le juge digne d'être livré à l'impression. Mais il avait déjà montré, par de très nombreux articles de revues et par sa thèse de l'École des Chartes, l'extraordinaire souplesse de son intelligence, la sûreté de sa méthode d'historien, et sa merveilleuse sagacité de chercheur. La publication posthume du *Supplément à la correspondance du Cardinal de Retz* et des très importants fragments d'*Henry Arnauld* n'a fait que confirmer ce que ces premières études avaient déjà clairement montré : que le jeune savant qui a si tôt disparu aurait été chez nous un des maîtres de l'histoire, parce qu'à travers les documents nouveaux qu'il savait découvrir et interpréter, il avait l'art de retrouver la vie et de la faire palpiter sous nos yeux. M. André Beaunier a exprimé cette même idée, pour un cas particulier, dans son style si personnel, aux coupes heurtées : « Le XVII<sup>e</sup> siècle de Claude Cochin ne ressemble guère à l'image qu'on en a le plus généralement faite et qui est fautive. Est-elle fautive ? Mais oui : elle n'est pas vivante. Le XVII<sup>e</sup> siècle de Claude Cochin : la vie même, et bien turbulente ».

Licencié ès lettres et licencié en droit, Claude Cochin entra en 1903 à l'École des Chartes. Il en sortait en tête de la promotion de 1907, avec cette thèse sur *Henry Arnauld et le Jansénisme*, qu'il avait l'intention de reprendre pour la fonder dans son grand ouvrage sur l'évêque d'Angers (1). En 1906, à vingt-trois ans, il publiait son premier article dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse* : *Recherches sur Stefano Colonna, Prévôt du chapitre de Saint-Omer, Cardinal d'Urbain VI et correspondant de Pétrarque*. Il n'est pas besoin de chercher loin pour deviner qui lui avait indiqué ce sujet, de qui il avait reçu les leçons, qui avait veillé sur son premier essai : il avait, près de lui, le meilleur et le plus sûr des guides, un écrivain de très grand talent, célèbre en France, aussi célèbre en Italie, un érudit et un artiste, et l'homme du monde qui connaît le mieux le chantre de Laure : son père, M. Henry Cochin.

A peine Claude Cochin eut-il conquis son diplôme d'archiviste-paléographe qu'il fut envoyé à l'École française de Rome. Quel accueil chaleureux il dut trouver dans cette Italie, dont il avait entendu parler depuis son enfance avec tant de science, avec tant de goût, avec tant d'amour ! M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, disait dans le discours qu'il prononça, le 3 janvier 1919, au nom de la Société de l'École des Chartes : « Les études de son père et ceux qu'il sut conquérir par lui-même lui firent fête : Francesco Novati, Mgr Vattasso, le préfet Ratti, le recteur Torraca, Cian, Passerini et d'autres encore » (2).

Nous soulignerons un nom au passage : « le préfet Ratti ». Tout le monde sait que le célèbre savant, — préfet de l'Ambrosienne, puis de la Vaticane, — que M. Abel Lefranc désignait ainsi en 1919, est, en 1922, S. S. Pie XI. Près de Mgr Achille Ratti, Claude Cochin a pu être bien facilement introduit par son père : car M. Henry Cochin a eu le très grand honneur, dont il est fier à juste titre, d'avoir été le collaborateur du pape, dans le volume de *Miscellanea* publié en 1904 : *Petrarca e la Lombardia* (3).

A Rome, Claude Cochin, par des recherches patientes et méthodiques dans les archives et les bibliothèques, développa ses études sur le jansénisme ; et les documents inédits qu'il trouva et interpréta avec une pénétrante psychologie d'historien ont sur bien des points modifié les vieilles positions. L'un des hommes qui connaissent le mieux cette question si complexe, M. l'abbé Henri Brémond, a récemment mis en lumière les nouvelles certitudes acquises grâce à lui (4). Port-Royal conduisit Claude Cochin au cardinal de Retz dont on n'ignore pas les relations avec les jansénistes. Il fut naturellement séduit par cette figure déconcertante et énigmatique ; il chercha à expliquer bien des points obscurs d'une des vies les plus agitées que le grand siècle ait fait défiler devant nous. Et il eut la « chance » de trouver... cent

(1) La thèse sur *Henry Arnauld et le jansénisme* forme aujourd'hui la seconde partie du livre cité plus haut : *Henry Arnauld, évêque d'Angers*.

(2) Reproduit en appendice dans *Dernières pages*.

(3) Milan, 1904. — M. Henry Cochin a bien voulu me communiquer il y a quelques mois, un exemplaire de ce précieux ouvrage, où il était si heureux de voir son « humble nom » figurer près du nom de S. S. Pie XI.

(4) *Correspondant*, 10 avril 1922.

soixante-dix lettres, inconnues jusque-là, du cardinal de Retz lui-même.

Quand on parle de « chance », à propos de découvertes de ce genre, il faut avoir soin de souligner le mot, ... pour bien indiquer que l'on n'en est pas dupe. Les chances de cette envergure n'arrivent qu'à ceux qui, par leur travail et leur talent, savent discrètement les provoquer. Tel fut un quart de siècle plus tôt, pour ne citer qu'un seul exemple, le cas d'un autre élève de l'École française de Rome, qui eut aussi la « chance » de découvrir trois manuscrits autographes de Pétrarque, dont l'un était le texte du *Canzoniere* sur lequel Alde Manuce avait établi une édition célèbre. Cet élève, que le « hasard » favorisait si bien, a fait, depuis ce temps, quelque chemin : il s'appelle Pierre de Nolhac et il est membre de l'Académie française.

Cependant Retz et le jansénisme ne suffisaient point à absorber la prodigieuse activité intellectuelle de Claude Cochin. Il disait souvent à M. Gabriel de Mun : « Au fond, je n'arriverai à rien parce que trop de choses me séduisent à la fois ». Son ami commente : « Délicieux avec de l'artiste que Claude était avant tout et par-dessus tout ». Son esprit était infiniment curieux ; et s'il concentrait son attention sur les deux sujets qu'il s'était imposés et qu'il aurait renouvelés s'il avait pu achever son œuvre, il se laissait séduire en même temps, comme il l'avouait, par les études les plus diverses : c'était tout simplement sa manière de se reposer. La liste des articles qu'il publia de 1906 à 1914 dans les plus importantes revues de Paris et de la province est d'une extraordinaire variété (1). Le Moyen Âge et la Renaissance s'y rencontrent avec les temps modernes, et des études d'art d'une portée générale avec de très intéressantes exhumations de documents locaux. Claude Cochin semblait avoir comme une spécialité de l'inédit. Ce n'était point son fait de répéter ce que les autres avaient déjà conté. Mais avec la pièce d'archives inconnue qu'il tirait d'une liasse poussiéreuse, il savait éclairer un point obscur d'histoire, ressusciter une scène du passé, déchiffrer la psychologie d'un personnage. Cette érudition minutieuse était toujours une érudition intelligente, et ses résultats étaient présentés sous une forme très attrayante. Une lettre inédite de Benvenuto Cellini est une excellente occasion de nous faire pénétrer jusqu'au fond, qui n'était pas beau, du caractère du grand artiste (2) ; et l'histoire du jeu de ballon de Carpentras qui gênait l'évêque, qui gênait les Ursulines, qui gênait tout le monde, prend par endroits les allures d'une comédie bien amusante (3)...

Puis ce fut la guerre. Et après le devoir du savant, Claude Cochin fit le devoir du soldat. Et, dans l'accomplissement de l'un comme de l'autre, il sut se faire aimer : « Un soir, il passe le long d'une pâture, où une troupe est campée tant bien que mal, sous la tente : c'est justement le brave 8<sup>e</sup> territorial, tout peuplé de gens du Nord. On l'a reconnu ! — Il sort un homme de chaque tente, puis deux, puis dix. C'est un cri général, une ovation. En un instant, il serre plus de cinquante mains tendues » (4).

Je viens d'écrire que les *Dernières pages* avaient leur place marquée dans la bibliothèque de tous les jeunes gens qui ont le désir d'être des savants. Cela est vrai ; mais il ne faut pas que le conseil semble renfermer une restriction : ce livre est pour tous. Chacun, après l'avoir lu, aura sur ses lèvres le même cri d'admiration : « La belle âme ! Un chartiste, non, mais un poète ! »

Le poète de l'amitié. Écoutez-le pleurer la mort d'un ami tué à la guerre : « Une tristesse infinie envahira pour moi à tout jamais les radieux souvenirs des longues excursions dont nous gardions, l'un et l'autre, la mémoire remplie. Nous aimions à évoquer dans le *Latium* désert, l'âme éternelle de Poussin, dont le Boecklin prussien a badigeonné la caricature outrageante... Si je reviens jamais moi-même, sous les arceaux du palais Farnèse, je verrai toujours une ombre amie s'attarder sous leur ombre, et mes yeux se rempliront de larmes » (5).

Le poète de l'histoire, pour qui les grands événements donnent une âme aux paysages où ils se sont déroulés : « Ces coins de terre baignent dans une atmosphère qui les transfigure. Un esprit sec et matériel n'en sera pas ému ; mais il y a des hommes qui portent en leur poitrine autre chose qu'une pierre inerte : ils comprennent que l'héroïsme et la mort peuvent ennoblir les plus pauvres contrées et, déchirant leur

enveloppe banale, les équivaloir aux splendeurs essentielles. Lorsque la beauté objective d'un paysage est ornée, par surcroît, des vertus humaines qui y ont été prodiguées, alors nos sens subissent les vibrations des plus parfaites harmonies » (1).

Le poète du patriotisme, dont le clair génie savait illustrer l'exposé des solutions pratiques, les plus heureuses et les plus simples, par d'admirables images, comme celle qui termine ce préambule d'un discours prononcé à la Chambre : « Les Allemands étendent tous les jours davantage sur notre terre un lugubre manteau de laideur. Il faut que cette laideur s'efface, et se transforme même un jour en beauté sous l'effort puissant de notre génie créateur. Il s'agit de modeler à nouveau les traits immortels de la France, que nos ennemis tâchent à défigurer » (2).

Le poète de la prière, enfin, qui adressait à la Vierge, dont la cathédrale était captive à Laon, cette hymne de supplication et d'amour : « Notre-Dame de Laon, lys entre les épines, dont l'effigie sublime se dresse au seuil des plaines opprimées et dans la cendre des foyers éteints ! Ils ont daigné nous asseoir en un bastion avancé de la ligne de Siegfried. Vous y verrez le crépuscule des divinités du Rhin. Mais le sang n'a pas encore assez coulé. Quelle foule de ressuscités peuplera le plateau au jour du jugement ! Comprenez le sens profond de leur sacrifice. Ils ont arraché l'un des liens qui vous enserrait. Nous pouvons vous regarder aujourd'hui, depuis les assises, jusqu'aux bœufs évangéliques de votre couronne (3). Payez le salaire de notre souffrance, Mère du Maître de la mort... Faites que sous les arceaux de toutes les cathédrales, vos enfants assistent bientôt au baiser mystique de la Paix et de la Justice » (4).

Claude Cochin s'est peint lui-même, en disant de son ami Robert André-Michel : « Chez lui, le culte de l'histoire exacte se mêlait à l'amour intense de la beauté ». Le jeune savant était fidèle à la tradition de sa race.

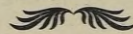
Il y a quelques mois, entre deux comités français, qui poursuivaient un but analogue, quelques malentendus s'élevèrent et une voix autorisée prononça certaines paroles un peu aigres. M. Henry Cochin, le père de Claude, intervint : « Il y a tant de loyauté en Cochin », me disait M. Pierre de Nolhac en me racontant cette histoire, « que tout fut vite aplani ».

« La loyauté de Cochin », Claude l'avait reçue avec un grand nom. Il fut loyal envers Dieu. Il fut loyal envers la France, comme député et comme soldat. Il fut loyal envers tous.

Et puis, ce jeune homme, à l'âme de poète et d'artiste, ayant voulu être un savant, il fut loyal envers la science...

ALEXANDRE MASSERON,

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Brest.



## Un jardin où l'on jette des pierres

Les revues et les critiques catholiques continuent de s'occuper du *Jardin sur l'Oronte*. C'est un jardin où ils ont jeté beaucoup de pierres ces derniers mois. Quelques-unes étaient même des pavés, car, quand les théologiens s'en mêlent, ils ne travaillent pas de main morte.

Il va sans dire que seuls les catholiques peuvent avoir trouvé à reprendre au dernier ouvrage de Maurice Barrès. Les autres louent sans réserve. Le livre renferme, en effet, tant de beautés qu'il faut craindre d'exagérer le blâme plutôt que de diminuer l'éloge. Jamais, le grand écrivain ne trouva de plus déchirants accents de ce lyrisme morbide et total où il est sans rival et qui enchanta les hommes de son temps. Rarement aussi, son incomparable prose symphonique parut plus neuve et sembla mieux traduire un peu de cette plénitude mystérieuse qui est en l'homme et que, jamais, nulle musique et nulle formule verbale n'exprimeront entièrement.

Certains théologiens ont prétendu que, du seul point de vue de l'art, la vraisemblance littéraire ne laissait pas de souffrir quelques accrocs dans la personne et la conduite des chrétiens évoqués dans ce *Jardin*.

(1) *A Craonne*, le 2 novembre 1917.

(2) Discours du 13 mars 1918.

(3) Sur les tours. Les Allemands venaient de se replier.

(4) Allusion aux paroles de S. S. Benoît XV. — *A Craonne*, le 2 novembre 1917.

(1) Bibliographie publiée en appendice aux *Dernières pages*.

(2) *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, XXIX.

(3) Compte rendu du LXXVI<sup>e</sup> Congrès archéologique de France, tenu à Avignon, en 1909.

(4) Préface des *Dernières pages*.

(5) *Robert André-Michel*.

L'auteur y fait voir un croisé qui se rue mieux encore au péché qu'à la bataille ; il oublie de faire apporter les derniers sacrements à ce fornicateur, et néglige de le tirer, même pour mourir, de l'occasion de péché où il a vécu et failli sans remords. On y rencontre aussi un évêque qui joue dans la perfection un rôle odieux de courtier d'amour et de casuiste niais.

Cela ne peut guère choquer ceux qui n'ont pas foi à la nécessité des sacrements et qui prennent les évêques pour de hauts fonctionnaires dont la conscience est celle d'un ministre de moyenne vertu. Ils ne réclament donc pas.

Quant aux théologiens, Barrès leur répond que le péché se rencontre dans la tradition catholique, aussi fréquemment que la vertu, et que les artistes, tout autant que les historiens, ont licence d'offrir, en leurs ouvrages, des types d'humanité médiocre, et non pas seulement des saints. Il pourrait ajouter que, de tout temps, il s'est rencontré des croisés et des apôtres chez qui l'immoralité éteignait la foi et qu'à de certaines époques, selon le témoignage des historiens, l'Église comptait un bon lot d'ignorants et de roués dans sa hiérarchie.

Mais, ce n'est pas tout. Barrès n'en a pas fini avec les moralistes catholiques. Pourquoi, disent-ils, venir ainsi, par votre art, couvrir de tant de séduction des fautes auxquelles l'homme est déjà trop incliné ? Pourquoi entamer en vos lecteurs la force de résistance qu'ils ont déjà trop amoindrie ? Vous croyez au bien. Mais, croyez-vous au mal, à ce que nous appelons péché ?

Comme tout accusé dont la cause est mauvaise et qui se refuse à discuter sur le fond, Barrès réplique qu'il n'est pas seul coupable du délit qu'on lui impute. Racine et Fénelon étaient bons chrétiens, dit-il ; je n'ai rien écrit que mes maîtres catholiques ne m'aient appris à admirer dans *Phèdre* et dans *Télémaque*. Ces grands hommes n'ont pas craint de mettre des pécheurs en leurs tragédies ou leurs romans. Ai-je fait pis ?

Vous n'avez, Barrès, fait ni pis ni mieux. Vous n'êtes pas dans la même ligne que Racine et Fénelon. Vous n'avez donc pu faire comme eux. Racine et Fénelon étaient croyants et ils parlaient des pécheurs comme on peut parler ceux qui ont la foi. Le pécheur, le « pauvre pécheur », comme dit l'Église, est un homme à qui il ne faut pas ressembler tant qu'il n'est en voie d'amendement et de repentir. Il ne sied donc point de le montrer occupé sans remords de son péché et courant impunément après sa complice. Tel il n'est pas, d'ailleurs, chez Fénelon, ni même chez Racine.

Pour vous, Barrès, vous avez fait autre chose que ces deux grands hommes. Vous avez écrit dans le sens de votre génie et de votre pensée. Votre génie est considérable et souvent bienfaisant. Quant à votre pensée, elle n'est point soumise à ces dogmes chrétiens qui étaient pour eux et qui sont pour nous incontestables. Vous qui n'aimez rien perdre de ce que le vaste monde contient, vous avez assemblé et orchestré dans votre œuvre des thèmes hétérogènes que nous ne pouvons concilier, nous qui avons opéré en notre esprit le triage sévère qu'y imposait notre foi. Les mots : Dieu, salut, bien, mal n'ont pas pour vous le sens que nous leur donnons. Vous êtes universellement accueillant ; nous sommes tenus à un éclectisme austère dont Jésus a clairement fixé les bornes. Ce que vous appelez richesse, profit, beauté, nous devons bien parfois le nommer péché, parce que nous croyons en un Dieu qui le repousse. Et c'est la raison pourquoi nous sommes contraints de réprover la séduisante manière dont vous en parlez et dont vous nous y conduitez...

\*\*\*

De la part de ceux qui n'ont pas la foi, il ne pouvait guère venir de critiques à l'adresse du *Jardin sur l'Oronte*. Ce qui est seulement arrivé, c'est que certains d'entre eux se sont fâchés des reproches partis du côté catholique et que M. Paul Souday, en particulier, a profité de la circonstance pour répéter l'affirmation où il tombe à peu près mensuellement, savoir : que l'Église est ennemie de la beauté.

De vrai, il n'y a pas lieu de s'étonner, ni que M. Souday formule abondamment un axiome qui lui tient à cœur et le met à l'aise, ni que les catholiques critiquent le *Jardin sur l'Oronte*, ni même que les incroyants se fâchent ou s'attristent de nos réserves.

Ce qui est étonnant, c'est le ton des critiques catholiques. Ils sont affligés du livre de Barrès ; ils semblent positivement déroutés et ils ont entamé des discussions doctrinales infinies pour se définir une fois de plus les devoirs et les droits des artistes catholiques.

Comme si Barrès était un artiste catholique !

Qu'il s'imagine l'être : cela pourrait ressortir des apologies que lui-même a pris la peine d'écrire en réponse à ses critiques, et je ne croyais

pas qu'un si grand esprit était capable de se méprendre tellement sur soi.

Barrès n'est pas catholique. Pour être catholique, il faut commencer par croire en Dieu. Aucun de ses livres ne m'a jamais donné l'assurance que le grand écrivain croyait au Dieu de l'Église.

Barrès est seulement de chrétienté, comme dirait Péguy.

Il a trop de lucidité spirituelle, trop de naturelle noblesse et trop d'ardeur patriotique, pour n'être pas favorable au catholicisme français traditionnel. Il est trop humain pour ne pas enrichir son âme au contact de la plus haute forme de religion qui soit. Mais, il n'a jamais reconnu aux dogmes catholiques une valeur de vérité absolue. Barrès est un moderniste. Il y a vingt ans que des critiques catholiques s'apprentent à tuer le veau gras pour la conversion du grand patriote et de l'incomparable écrivain. Rien dans son œuvre n'annonce ni surtout ne postule un pareil dénoûment. Barrès est juste aussi près et aussi loin de l'Église, il donne autant d'espérance de conversion qu'un moderniste.

L'on ne parle plus assez du modernisme sous prétexte qu'avant la guerre on en parlait trop et que personne, aujourd'hui, n'affiche cette étiquette sur ses cartes de visite et dans ses articles. La mentalité moderniste n'en persiste pas moins dans une foule de têtes intelligentes. Elle consiste à se dire et à se croire chrétien sans l'être vraiment ; à honorer les paroles de Jésus sans y attacher le sens que leur trouve l'Église. Elle ne va pas jusqu'à croire la doctrine catholique vraie, purement et simplement. Ni surtout exclusivement.

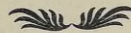
Cette mentalité est celle de Barrès. Je vois bien en quoi le journaliste de l'*Écho de Paris* est moins égoïste que le jeune homme un peu lubrique du *Jardin de Béatrice*. Mais, je ne parviens pas à découvrir le point par où le penseur, en Barrès, aurait corrigé l'idéologie renanienne dont jadis il fut imbu. Il a assez montré l'Église belle, bonne et bienfaisante, et que, travailler contre elle, c'était s'acharner contre la France et la civilisation. Et de cela, jamais les hommes de ce temps ne pourront assez le louer et lui être reconnaissants. Mais l'Église, à ses yeux, ne monopolise pas la vérité.

Il y a, pour les modernistes, plus de choses bonnes et vraies que n'en exprime et n'en tolère la tradition catholique. Tout le réel n'est pas enclos dans les étroites formules du dogme. Notre intelligence, disent-ils, est courte et trop plastique ; elle s'ordonne aux temps et aux lieux où elle s'exerce ; elle n'atteint le réel que d'une façon grossière, fragmentaire et imparfaite. Et puis, l'intelligence n'est pas tout. Des voix s'élèvent en nous, profondes et débordant l'individu, qui sont autrement aptes à nous guider que cette petite lumière falote allumée dans notre tête et qu'on appelle esprit.

Telle est aussi à peu près la conception de Barrès. Il la revêt de splendeur et l'accompagne de la plus belle musique qu'on puisse rêver. Mais il ne peut faire qu'elle ne soit voisine de la pensée moderniste.

Encore une fois, je ne comprends pas l'acharnement spécial qui est déployé contre le *Jardin sur l'Oronte*. Du point de vue catholique, ce livre ne vaut ni plus ni moins que les ouvrages antérieurs où son auteur touchait au sens de la destinée. Il est composé dans la tonalité générale de l'œuvre barrésienne ; dans la tonalité moderniste.

OMER ENGLEBERT.



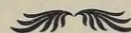
On s'abonne

à

La revue catholique  
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs



# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Monsieur de Genève

Après la France, la Belgique ; après la Visitation d'Anney, celle de Bruxelles va célébrer le tricentenaire de la mort de ce grand homme, de ce grand écrivain, de ce grand saint que fut François de Sales, prince-évêque, *Monsieur de Genève*, comme on l'appelait. A cette célébration je voudrais apporter l'hommage de la *Revue*, en glanant quelques traits de cette physiognomie complexe, de cette vie si riche, ne fût-ce que pour rectifier quelques erreurs courantes et redresser quelques appréciations fautives.

Il naquit au château de Sales, à Thorens en Savoie, le 21 août 1567, il mourut à Lyon, le 27 décembre 1622. C'est ce qui fait dire à un célèbre prélat français, par une singulière distraction : « que Dieu l'a envoyé sur terre aux confins du moyen âge (*sic*) et des temps modernes », mais plus justement au Cardinal Pie qu'il fut « posé sur la frontière du XVI<sup>e</sup> siècle expirant et du XVII<sup>e</sup> siècle naissant ». Médecin intellectuel de son époque, éducateur spirituel des générations qui l'ont suivi, ajoute-t-il, son esprit a déraciné le protestantisme du XVI<sup>e</sup> siècle et tari dans les cœurs les jansénismes du XVII<sup>e</sup>.

Il n'a vécu que cinquante-cinq ans, qui se partagent à peu près en vingt-cinq années de préparation et trente de ministère, faisant tenir, comme tant de saints, en d'étroites limites une débordante activité. C'est à pleurer lorsque, un pied déjà dans la tombe, on compare à cette brève carrière, prodigieusement féconde, la longue stérilité d'une existence prolongée inutilement jusqu'à la vieillesse !

D'illustre lignage, mais d'une maison aussi attachée à la foi qu'à toutes les traditions d'honneur, gentilhomme accompli, jusqu'au bout des ongles, avec son air de grand seigneur qui mariait la simplicité sans fard à la plus aimable majesté, avec sa brillante éducation d'étudiant cosmopolite, la palme du double doctorat conquise à Paris, à Padoue, avec toutes ses merveilleuses qualités, il pouvait prétendre au plus magnifique avenir et voyait s'ouvrir devant lui les plus séduisantes perspectives. Sur tout cela il jeta un regard de mépris, abdiqua les grandeurs humaines, les trouva contre le sacerdoce par une plus haute et plus sublime ambition.

Prêtre en 1593, à 26 ans, coadjuteur de l'évêque de Genève, résidant à Anney, en 1598, il lui succéda en 1602, à 35 ans. Nulle offre ne put l'arracher à son pauvre évêché alpestre. Sa modestie triompha des avances d'Henri IV, qui le voulait sur le siège de Paris, aussi bien que, sous Louis XIII, des instances du Cardinal de Gondy, qui tenta de se l'attacher comme coadjuteur. On a retenu ce mot charmant : « *Sire, dit-il à Henri IV, je suis marié, j'ai épousé une pauvre femme, je ne puis la quitter pour une plus riche* ». Ah ! les saints, ils ont leur conception de l'honneur où n'atteint pas le commun des mortels toujours avides de monter plus haut au risque de mieux découvrir leur insuffisance. Après cela, par l'éclat de sa doctrine, par le rayonnement de ses vertus, le petit évêque d'Anney fait resplendir son siège jusqu'aux extrémités de l'Église et jusqu'à la fin des temps.

\* \* \*

Il avait reçu du ciel une mission qui débordait le cadre de son diocèse et qu'il faut essayer de définir. Il fut, non seulement pour la Savoie, la Suisse, mais pour la France entière, à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qu'avait été, avant lui, pour l'Italie, saint Charles Borromée, le principal artisan de la renaissance catholique. Il l'a aiguillée dans sa véritable voie vers son véritable but. A l'appel du Concile de Trente, l'opinion revenait en masse à la foi ; de demi-protestante qu'était la France en 1560, elle redevenait en 1600 catholique d'aspiration générale. Mais dans cette rentrée au bercail, il y avait des périls d'égarement. Dans le retour il entrait de la politique, du calcul, de la mode. Il se teintait ici d'épicurisme, là de stoïcisme. On risquait de dévier. Où allait-on ? Au catholicisme de Pascal et de Bossuet, ou au naturalisme de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre ? C'est la question que pose l'historien Mourret.

Qu'apparaisse François de Sales ! Par sa parole, par ses écrits, il fera l'unité, il mettra l'harmonie entre les influences et les forces qui

fermentent au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Humaniste jusqu'à la moelle des os, psychologue profond, théologien solide, il opère la synthèse de la pensée antique et de la pensée chrétienne. Dès qu'il débarque à Paris, en 1602, puis plus tard encore en 1618, il exerce une fascination universelle. Le tout-Paris catholique se réunit autour de lui pour se concerter : parlementaires, femmes du monde, curés et docteurs de Sorbonne. Il monte dans les principales chaires de la capitale. De tous côtés on l'appelle. A son premier sermon, en 1618, la foule fut telle qu'arrivé au dernier moment, il n'a pu franchir la porte et percer l'assistance, il lui fallut pénétrer dans l'église par la fenêtre, sur une échelle ! D'où vient cette vogue, cette puissance ? Il a réconcilié l'intellectualité avec la religion, les mœurs avec la dévotion. Il a montré Dieu aimable, il a tracé de main de maître l'itinéraire de l'âme vers Dieu, il a lancé dans le monde ce livre si doux et si exigeant qui enrobe l'austérité sous la grâce, l'*Introduction à la Vie dévote*, le plus populaire des manuels de piété après l'*Imitation*. Aux âmes éprises de perfection, à celles que Madame Acarie entraîne au Carmel, à celles que Jeanne de Chantal attire à la Visitation, fondée par lui, issue de son cœur, l'évêque de Genève offre une direction aussi forte que suave par son *Traité de l'Amour de Dieu*. Cet homme prédestiné pour la réforme de son siècle possédait comme personne l'art de l'ausculter et de percevoir les plus délicates pulsations de ses artères. Nul ne se rendit mieux compte de la profondeur de l'hiatus qui séparait le monde de la piété. Il vit celle-ci reléguée dans les cloîtres parce qu'on la croyait trop sauvage pour paraître dans la société, suivant le mot de Bossuet. Il l'alla chercher dans sa retraite et la ramena au milieu du monde, sans la déguiser, comme plusieurs se l'imaginent, sans ôter les clous à la croix ni à la vertu ses épines, mais en l'accommodant aux exigences de la vie commune ; sans sacrifier au naturalisme d'un Charron ou d'un Montaigne, mais en la présentant dans sa surnaturelle beauté si douce et si aimable qu'à la pratiquer on se sentirait « être tant homme que rien plus ».

C'est un lieu commun que de parler de la douceur de saint François de Sales, et plusieurs l'ont fait avec une rare ignorance. Comment un Huysmans, ainsi que l'observe Henri Bordeaux, a-t-il osé le juger un saint *fade et béni* ? Lui, que M. Ollier estimait le plus mortifiant de tous les saints ; lui, dont la douceur n'est qu'énergie appropriée ; lui, que sainte Chantal, la plus énergique des femmes, appelait l'âme la plus vaillante qui fût jamais ; lui, qui, sentant bouillir dans son cœur le sang des chevaliers et le sang des martyrs, affronta cent fois la mort pour arracher le Chablais au protestantisme ; lui, qui, directeur de consciences ne subit l'influence de personne et imposa la sienne à tous ; lui, enfin, qui eût triomphé, si le temps ne lui avait manqué, de la terrible Mère Angélique, la fouguese janséniste, contrainte de lui rendre ce témoignage : « Pour moi, je vous déclare que jamais M. de Genève ne m'a paru mollet, comme plusieurs ont cru qu'il était ».

En réalité, ce qui domine chez cet homme privilégié, c'est la divine mesure classique, l'équilibre parfait de la raison et de la sensibilité, de la nature et de la grâce, de l'humanisme et de la foi, de la grandeur et de la simplicité, de la douceur et de l'énergie, de l'action et de la contemplation. Il exerce sur toutes ses puissances une maîtrise absolue, il se domine et a dominé son temps. Que de pseudo-grands hommes pâlisent auprès de lui ! De combien de coudees il émerge des plus fameux ! Il semble qu'il ait recouvré l'harmonieuse intégrité de notre première condition et pleinement réajusté les cordes désaccordées de notre lyre.

\* \* \*

Il est peu de vies aussi parfaitement étudiées que la sienne et, peut-être, ne saura-t-on gré d'énumérer ici ses principaux biographes : Charles-Auguste de Sales, Hamon complété par Gonthier, Amédée de Margerie, le marquis de Ségur, Fortunat Strowski. On sait que les *Œuvres de saint François de Sales*, masse imposante, sont éditées par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Anney, sous la direction du savant bénédictin, dom Macquay, continué par le R. P. Navatel, S. J. Cette vaste publication d'une valeur critique de tout premier ordre s'achève chez Gabalda.

Fait inouï, il n'existe pas encore des Extraits bien choisis de cet

SALLE DE L'UNION COLONIALE, RUE DE STASSART, 34, BRUXELLES

# LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

sous le Haut Patronage de S. E. LE CARDINAL MERCIER

LA CINQUIÈME CONFÉRENCE AURA LIEU LE MARDI 30 JANVIER  
par Monseigneur LUTOSLAWSKI, député à la Diète polonaise

SUJET :

## La Vistule et le Rhin

Les Conférences suivantes seront données par :

M. LOUIS BARTHO, de l'Académie Française, Président  
de la Commission des Réparations.  
Le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY.

M. VENIZELOS, ancien Président du Conseil hellénique.  
M. P. DE NOLHAC, de l'Académie Française.  
M. PAUL BOURGET, de l'Académie Française.

SECRETARIAT : 38, BOULEVARD BOTANIQUE

Pour les cartes s'adresser à la Maison LAUWERYNS, Treurenberg, 36, Bruxelles.

## Banque Belgo-Luxembourgeoise, S<sup>té</sup> A.

SIÈGE SOCIAL : 3, Boulevard Anspach (Place de Brouckère), à BRUXELLES

CAPITAL 10.000.000 DE FRANCS

SUCCESSALES : Bruxelles, Luxembourg. — AGENCES : Stavelot, Esch s/Alzette, Ettelbrück, Grevenmacher. —

BUREAUX AUXILIAIRES : Eupen, Malmédy, Trois-Ponts, Vielsalm.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE


## « ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE  
MERVEILLEUX QUI  
RÉUNIT LES QUALITÉS  
LES PLUS PRÉCIEUSES  
AUX QUELLES ONT AI  
PU ATTEINDRE EN  
FAIT D'APPAREILS  
PNEUMATIQUES.  
IL EST INCOMPARA-  
BLE PAR SA CON-  
STRUCTION ET PAR  
SON RENDEMENT AR-  
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



GLYCIOLA  
à C. Boldoot

*La première nécessité pour  
obtenir et entretenir la Santé  
de la Peau, c'est un Savon  
qui réunit tous les éléments  
parfaits.*

**Exiger la Marque**  
**J.C. Boldoot**

217-219-221 Avenue de la Reine  
**BRUXELLES**

*Où! c'est le savon, Glyciola, qui me donne  
la beauté superbe de la Jeunesse*



MAISON PERSANE  
**G. CARAKÉHIAN**  
TAPIS D'ORIENT

Téléphone  
B. 104-20 22, Place Sainte-Gudule 22  
BRUXELLES

LIVRES, JOURNAUX	<b>W. H. SMITH &amp; SON</b>	SERVICE D'ABONNEMENTS
REVUES ET PÉRIODIQUES ANGLAIS	<b>ENGLISH BOOKSHOP</b>	A TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS
LIVRES EN LOCATION	78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES TEL 6283	INSERTION D'ANNONCES
	DÉPÔT CENTRAL EN BELGIQUE DE TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES	

A LA  
**VIERGE NOIRE**  
Bruxelles

Coin des rues Ste-Cathérine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE  
Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
LIVBÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

**CH<sup>S</sup> SACRÉ & C<sup>IE</sup>**

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE  
TÉLÉPH. 233-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES  
TÉLÉPH. 285.54

COMpte CHÈQUES-POSTAUX 4121

Ordres de Bourse — Renseignements financiers —  
Encaissement de coupons — Change  
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication  
**LA REVUE DE LA SEMAINE**  
Abonnement : 10 francs l'an

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —  
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie  
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse  
mis en regard des cours pratiqués huit jours  
auparavant, etc.

**ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE**

incomparable précurseur du grand siècle, qui devrait figurer, au même titre assurément que Montaigne, dans les programmes scolaires. L'influence de l'*Introduction à la vie dévote* n'égale-t-elle pas en profondeur celle des *Essais* ? Sa pensée n'est-elle pas infiniment plus riche, plus originale ? Son art littéraire, qui dépasse Calvin, Amyot et Balzac, balance Montaigne, prépare Fénelon, ne marque-t-il pas dans l'évolution de la prose française une étape, ne forme-t-il pas un chaînon qu'on ne peut négliger sans lacune ? Son style qui a la clarté et la grâce et ne va pas — avouons-le — sans quelque préciosité, ne se déploie-t-il pas dans le monde des couleurs et des formes avec une exubérance que la perfection du goût classique émondera sans doute, mais pour se dessécher en s'épurant ? Si notre auteur avait su élargir cet excès d'images, comme on distinguerait mieux, s'écrie Henri Bordeaux, les beaux chênes de ces avenues qui conduisent les lettres françaises aux magnifiques futaies de Bossuet !

Et c'est un tel écrivain que les manuels officiels ignorent ou tout au moins auquel ils n'assignent pas la place qui lui revient de plein droit ! Il y a, par exemple, plus de six cents auteurs cités dans Abry, Audic et Crouzet ; sur ce nombre une multitude de pâles gensdelettres, vous y chercherez en vain une mention de saint François de Sales qui a laissé un profond sillage dans la littérature française. Inconnue, l'*Introduction à la vie dévote*, qui, dès 1619, fut traduite en dix-sept langues ; inconnues les *Controverses*, qui sont la réunion des tracts, feuillets ou placards, embryon du journal moderne, publiés pour la mission du Chablais et prélude de l'*Histoire des variations* ; inconnu le *Traité de l'amour de Dieu*, un pur chef-d'œuvre dont Henri Brémond a démontré l'immense retentissement ; inconnues les *Lettres* savamment étudiées par Doumic.

Je regrette de ne pas avoir la douceur salésienne et ne puis me défendre de trouver à ces omissions un relent de crétinisme. Il a fallu M. l'abbé Calvet pour voir réparer enfin cette criante injustice dans son excellent *Manuel illustré d'Histoire de la littérature française*.

Au reste, la science catholique ne laisse pas en jachère le champ fertile des *Œuvres* qui, tout au contraire, ne cesse d'être exploité, M. Thamiry, doyen de la Faculté de Théologie de Lille, approfondissait naguère encore la « Méthode d'influence du saint, et son apologétique conquérante », avec une rare pénétration philosophique. M. l'abbé Francis Vincent fait paraître chez Beauchesne les deux thèses de son brillant doctorat ès lettres : *Saint François de Sales, directeur d'âmes*, et *Le style chez saint François de Sales*.

L'Église veille avec un soin jaloux sur cette mémoire que garde fidèlement aussi la piété filiale des Visitandines. Béatifié en 1661, canonisé en 1665, proclamé Docteur en 1878, célébré à chaque retour séculaire de sa naissance et de sa mort par des solennités mondiales, l'illustre évêque a vu encore refleurir sa gloire en donnant son nom à l'Institut de dom Bosco. Il reste au firmament de l'Église comme un astre de première grandeur qui ne cesse d'illuminer de son doux éclat tout l'horizon de la pensée catholique.

J. SCHVRCGENS.

## La réaction fait un tour d'Europe

Les fleuves ne remontent pas à leur source ; le progrès est à gauche, l'avenir est à la démocratie ; ces axiomes et quelques autres d'égale force continuent de jouir d'une grande faveur auprès de maints journalistes et orateurs.

Il faut bien en tomber d'accord : sur notre planète, les fleuves ne remontent pas vers leur source. Que si l'on veut se servir de ce truisme comme d'un argument pour prouver quoi que ce soit, il y a lieu de répondre que comparaison n'est pas raison.

A ceux qui prétendent que le progrès est à gauche, on peut toujours répliquer que le progrès de l'humanité (qu'est-ce ?) n'a rien à voir avec le fait de se placer à gauche ou à droite de M. le président de la Chambre pour penser, parler, applaudir et voter, en un mot, pour faire œuvre de député et travailler au bien du pays. M. Hubert Bourgin le prouvait récemment dans un article de la *Revue Hebdomadaire* (23 décembre) qu'il a admirablement intitulé « Le mythe cardinal de la politique contemporaine. Cet écrivain voulait indiquer par là qu'il est aussi vain, pour un homme politique, de toujours chercher le progrès à gauche que, pour un sauvage religieux, de considérer le soleil ou la lune comme l'unique domicile de la Divinité.

Quant à assurer que « l'avenir est à la démocratie », c'est une affirmation contestable comme sont, en général, toutes les prophéties des prophètes à qui Dieu n'a pas parlé.

La *Revue des Jeunes* du 25 décembre a publié un article où l'auteur,

sans vouloir annoncer l'avenir, s'efforce précisément de montrer que le présent est, en Europe, à la réaction.

La France, dit-il en substance, pouvait passer, il y a quelques mois, pour « le pays le plus réactionnaire du monde », selon l'expression de M. Jacques Bainville. A Gênes notamment, la France avait défendu le droit de propriété contre les voleurs bolchevistes à qui les Anglois (Lloyd Georges) et les Italiens (Schantzer) ne tenaient pas assez rigueur de leurs rapines.

Depuis Gênes, il y a eu le fascisme, et depuis le triomphe du fascisme les Français ont trouvé plus réactionnaires qu'eux dans les Italiens. Le « Fascio », en effet, a nettement battu tous les partis qui songeaient plus à se servir du pouvoir qu'à servir leur pays ; il a successivement secoué, purgé, terrorisé et finalement jugulé les socialistes et internationalistes italiens ; il a même tranquillement supprimé le régime parlementaire, comme si c'était une chose méprisable et funeste, car le dictateur Mussolini s'est fait remettre, par les députés obéissants, de pleins pouvoirs jusqu'à la fin de 1923.

La réaction n'a pas non plus perdu du terrain en Angleterre. Elle en a gagné plutôt, là comme ailleurs. Les dernières élections ont envoyé à Westminster une majorité conservatrice qui peut se passer de tout appoint travailliste pour gouverner.

L'Allemagne vient, elle aussi, de se donner un Cabinet (Cuno) dont les socialistes sont entièrement exclus.

La Suisse elle-même semble vouloir entrer dans le mouvement. Cette vieille et incorrigible démocratie avait organisé un referendum sur un projet de loi socialiste qui devait, par une sorte de vol, entamer les grosses fortunes pour le plus grand bien du pays. Ce projet fut rejeté à une énorme majorité. Jusqu'en Suisse, les affaires du socialisme paraissent se gâter.

De tout quoi, le collaborateur de la *Revue des Jeunes* conclut que la France a bien eu raison d'être intransigeante sur le droit de priorité et de ne point prendre au sérieux les conceptions asiatiques de Lénine et des bolchevistes. Pour peu qu'elle veuille user de sa force à l'extérieur et à l'intérieur, elle n'a pas à redouter les entreprises de ces voleurs et de ces sauvages.

OMER ENGLBERT.

## L'Antimoderne de Jacques Maritain

« La question est fort simple : il ne s'agit que de savoir s'il y a, oui ou non, une vérité. »  
(*Antimoderne*, p. 108.)

*Antimoderne*... C'est le titre du dernier livre de Jacques Maritain. *Antimoderne*... C'est fier comme une devise et net comme un cri de guerre. Avec un titre pareil, on est tout de suite fixé. Les opportunistes protesteront aigrement. Les timorés et les académiques feront des réserves. *Antimoderne*... Les chrétiens simples approuveront vigoureusement. Et seuls, les familiers de la pensée de Maritain comprendront ce titre énergique dans sa nuance exacte.

Métaphysicien avant tout, c'est au principe des êtres que Maritain va d'abord. Tel principe, tel être. Le premier principe du monde moderne, c'est « à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie » (Pie X). A l'égard de ce monde, les chrétiens de droit sens ne peuvent donc éprouver qu'un sentiment : l'aversion, ne se sentir qu'une chose : antimodernes. *Nolite conformari huic saeculo.*

Au fond, la maîtrise de cette terre est une question de force (avec, bien entendu, une absolue différence et opposition dans la nature des moyens). C'est à Dieu ou au Diable à régner sur nous, et nous sommes nous-mêmes, en quelque sorte, constitués nos propres arbitres. Le fruit de notre prévarication, c'est le règne du Diable. Ainsi en a disposé le Souverain Maître. En ce moment et depuis plusieurs siècles déjà, Dieu ne règne plus sur le monde. Et le monde est orienté vers l'abîme. Mais tout n'est pas perdu. Les ressources divines sont encore immenses parmi nous, et il apparaît même clairement, depuis la Guerre, qu'un certain avantage est au « parti de Dieu » (Pie X). Cependant l'effort à faire reste énorme. Mais plus la volonté d'aimer et de servir Dieu se fait contagieuse, et plus Dieu et sa Force souveraine sont avec nous. Car c'est à ceux qui ont déjà qu'il sera donné.

Qu'est-ce donc qu'un philosophe a de mieux à faire, comme tel, dans un monde et dans un combat où seul l'homme obéissant remportera la victoire, que de s'efforcer, de tout son pouvoir, de bien philosopher ? Ce que Dieu attend de nous — et il est très dur de le Lui donner — c'est le maximum d'effort à la place où Il nous a placés providentiellement.

Si, d'autre part, l'Église dit à ce philosophe (et à tous les autres) : Moi qui ai le dépôt sacré de la Foi et qui suis assurée de ne pas défailir dans ma garde, je te fais savoir que je place au-dessus de tous les maîtres à penser un maître, en qui seul ta pensée trouvera sa pleine sécurité et sa fécondité plus grande, dans ta tâche si grande qui est de concourir à présever, fortifier et développer au plus haut point possible l'assiette naturelle d'intelligence et de raison sur laquelle repose la Foi surnaturelle, dans les hommes... Si l'Église lui parle ainsi, qu'a-t-il de mieux à faire, ce philosophe (et tous les autres avec lui), que de dire oui et de se mettre humblement à l'école de cet Ange de l'École, à la doctrine de ce *Doctor communis Ecclesiae* ? C'est ce que Jacques Maritain a entendu et fait, avec toute l'ardeur soumise de sa foi nouvelle, il y a de cela quelque quinze ans. La magnifique courbe de son accroissement montre que, depuis, il n'a pas eu lieu de s'en repentir.

Des intellectuels catholiques n'ont pas craint pourtant, à cause de son ardeur, de l'appeler fanatique. Des fanatiques comme celui-là, nous n'en aurons jamais assez. L'explication de cette antipathie est simple. Ils sont centrifuges ; il est centripète. Ils sont nés dans la Foi et n'ont eu, à aucun moment de leur vie, le malheur de la perdre. Or, vivre de la Foi est austère et très coûteux à la nature, particulièrement à l'esprit, en raison même de sa supériorité hiérarchique, et de sa tendance naturelle à une orgueilleuse autonomie. C'est surtout dans le domaine de l'esprit, que ce que la Foi n'a pas, la Foi vécue, le grand mysticisme normal du chrétien, la nature — autant dire l'orgueil et la curiosité — l'a. Au lieu de creuser vers le centre, on s'étend vers la périphérie et on en déborder de moins en moins. Voilà une tendance que l'on peut observer dans une foule d'intellectuels chrétiens. Et cette différence profonde fait le départ entre les deux races, nettement hostiles l'une à l'autre. Il va de soi que la haine est du côté centrifuge, parce que si « différence engendre haine », c'est avant tout, et dans ce cas-ci c'est exclusivement de l'inférieur, qu'il faut l'entendre.

Maritain vient donc des régions situées hors de la Foi. Il a connu le vide et le tourment de la faim spirituelle. Il a connu le dérèglement de l'esprit. Dès lors, il ne faut pas s'étonner de trouver en lui « l'ardeur des néophytes », « qui passera, mon ami, qui passera, lui disait un jour le vénérable directeur d'un établissement d'éducation ecclésiastique (eh non ! elle n'a pas passé...) » (1), ni de lui voir soulever avec force « le danger d'une certaine vénération académique des idées humaines et d'une certaine sérénité philosophique... supérieure et glaciale ». Pour saisir d'un coup et à fond l'avantage et l'émouvante beauté qu'il y a dans la docilité filiale de l'esprit, il faut une magnanimité que tout le monde n'a pas. Notre temps est possédé par le démon de la plus pouilleuse médiocrité ! Pourquoi avons-nous gardé — ô bouleversante contradiction, mais combien honorable pour la nature humaine ! — un si lumineux souvenir des heures les plus sombres de la Guerre ? Parce que, à ces heures-là, nous avons déposé notre sordide avarice de nous-mêmes. Pourquoi est-ce que, de l'arrière de l'arrière à l'avant de l'avant, il y avait alors gradation ascendante de ton moral et de fière tenue ? Parce que, grâce au péril et à la nécessité croissante, la même gradation existait dans ce dépouillement généreux, dans cette libération héroïque et inexprimablement envoi-vrante. Ceux qui ne sont pas capables de saisir cela, doivent renoncer à comprendre Maritain. Ils n'ont pas ce qu'il faut, fussent-ils par ailleurs très intelligents et, matériellement, très préparés. Car il faut l'élan du cœur à l'intelligence pour atteindre à la hauteur où il se tient.

Quant au reproche de méconnaître ce qui mériterait de n'être pas méconnu — germes de vie, nobles efforts, acquisitions utiles — reproche qui ne manque jamais à tout homme qui sait formuler le non et l'oui, — pardon. Un homme qui aime et qui sert Dieu avec intelligence peut bien haïr « la spécification propre » d'un monde qui tourne le dos à la Vérité. Il ne haït pas ceux qui, « sans savoir ce qu'ils font », travaillent à établir cette spécification mortelle. Encore bien moins ceux qui se font prendre, comme des inconscients suiveurs qu'ils sont, aux mailles du puissant et subtil filet de l'erreur. Mais un homme c'est une chose, et son idée c'en est une autre. Puis, même chez les plus sincères, en dehors de la sainteté acquise (et Dieu sait s'il n'y a que des saints parmi les adversaires de la Vérité !) quelle n'est pas la part du mensonge, de la vanité, de la préférence de soi, de l'orgueil de la vie ! Il est, de plus, nécessaire de remarquer que la Malice, la Malice pure existe sur la terre. Ne commettons pas de coupable excès de candeur. Et sachons (mon Dieu !...) regarder en face cet horrible fait que

des intelligences luttent de mauvaise foi contre le rayonnement sensible de la Vérité, que des cœurs s'affranchissent, sciemment, et non sans une affreuse violence du cran d'arrêt de la conscience, pour se détendre dans le néant du Mal comme un ressort dans le vide. Ce n'est pas en vain que l'Église de Dieu sur la terre s'appelle militante. Et ce n'est pas pour rire, nous dit notre Chef sanglant, que je me suis donné en avant de vous, infiniment, mais dans la ligne où il vous faut me suivre. Il serait donc tout de même trop commode — et trop blasphématoire aussi — de raturer de l'Évangile tout ce qui s'y trouve d'effroyable et de crucifiant, disons le mot d'inferral. C'est pourtant cela que le libéralisme et le modernisme, qui le prolonge en le dilant, ne veulent pas voir. Comme Amphitryon, quoique avec plus de mondaine décence et d'habileté diplomatique, ils mettent leur satisfaction la plus intime à crier aux plus désolants fantômes sortis du cerveau humain inspiré par le Prince de l'erreur : « Amis de tout le monde ! » C'est ainsi qu'on est homicide sans tremper ses propres mains dans le sang.

Maritain s'est d'ailleurs expliqué en de nombreux endroits — et en cet *Antimoderne* même — sur la distinction nécessaire entre les principes spécifiques d'une philosophie erronée et les richesses matérielles qu'elle peut contenir. « Il paraît dur de rejeter cet immense effort de trois siècles ? Entendons-nous bien. Nous ne rejetons pas tout ce que les philosophes modernes ont pu dire, tout ce qu'ils ont apporté matériellement à la pensée depuis trois siècles, ce serait pure folie, et offense à ce qui subsiste de divin dans tout effort vers le vrai. Mais ce qu'on doit considérer avant tout, ce n'est pas telle théorie ou telle vue partielle, si puissantes et si riches qu'elles soient, c'est la direction intellectuelle et les principes. Nous rejetons l'esprit de la philosophie moderne, ses principes spécifiques, son orientation d'ensemble, le terme final auquel elle tend. De tout cela, il n'y a rien à garder, que d'utiles leçons. La philosophie étant, la science des causes premières, est telle, en effet, que si un philosophe se trompe sur les principes, il se trompe entièrement » (1).

Je pense qu'il n'était pas inutile, avant d'aborder l'examen de *Antimoderne*, de situer un peu Maritain, de souligner jusqu'à quel point, lui, si rigoureux, si exigeant pour lui-même en fait d'objectivité, il porte le désir de faire servir la vérité intellectuelle au bien des hommes et à la Gloire de Dieu.

Si grand qu'on suppose ce désir, il ne le sera jamais trop dans un philosophe chrétien. Parce que les idées des hommes donnent aux hommes, aux pauvres hommes, aux chers hommes, la mort.

(A suivre.)

LEOPOLD LEVAUX.

## ITALIE

### Mussolini à l'œuvre

Le Ministère fasciste travaille à la pièce.

Voici une loi sur les loyers qui a coûté beaucoup moins de temps et de discussions que celle que nos sénateurs viennent de renvoyer à nos Représentants, lesquels paraissent tout disposés à la retourner une seconde fois aux pères conscrits. Quelques Conseils de Cabinet ont suffi à faire l'accord parfait entre tous les membres du gouvernement italien.

Ce décret-loi semble, à première vue, brusquer le retour à l'état normal. Les événements nous apprendront si la méthode était bonne.

\*\*\*

ARTICLE PREMIER. — A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1923, cesseront d'être en vigueur tous les décrets promulgués depuis le 3 juin 1915 jusqu'aujourd'hui concernant les contrats de location des habitations. Sauf les limitations prévues par le présent décret, le régime de la liberté est donc restauré.

Une prorogation des contrats actuellement soumis aux réglementations du temps de guerre pourra être cependant encore accordée d'année en année, mais au plus tard jusqu'au 30 juin 1926, et d'après les normes établies ci-dessous.

ART. 2. — Le propriétaire qui veut disposer de sa maison ou d'un appartement de sa maison pour le 1<sup>er</sup> juillet 1923, ou qui prétend en augmenter le prix de location, doit avertir ses locataires de cette décision, par carte recommandée avant le 1<sup>er</sup> février 1923.

(1) *Antimoderne*, p. 14.

(1) *Antimoderne*, pp. 107-108.



Le locataire qui n'accepte pas l'augmentation du taux de location peut recourir à la Commission arbitrale dont il est question à l'article 4. Pour cela, il devra citer le propriétaire devant la dite Commission dans les quinze jours après réception de la notification des nouvelles conditions.

ART. 3. — En attendant la sentence de la Commission arbitrale, le propriétaire ne peut procéder à l'expulsion des locataires, à condition toutefois que ceux-ci payent la location convenue et l'augmentation éventuelle que la Commission arbitrale jugera devoir fixer provisoirement.

ART. 4 et ART. 5. — (Ces deux articles déterminent la composition et le mode de fonctionnement des Commissions arbitrales. (Elles seront établies par « mandamenti », circoncriptions correspondant à peu près à nos cantons de Justice de Paix. Les membres en seront nommés par le Président du Tribunal. Elles seront présidées par un magistrat. Elles comprendront au moins un propriétaire et un locataire, choisis après consultation des groupements de propriétaires et de locataires, lorsqu'il en existe.

ART. 6. — Les décisions des Commissions arbitrales ne sont pas susceptibles d'appel ni d'opposition.

ART. 7. — Pour prendre une décision concernant les demandes de prorogation des baux de location, la Commission arbitrale appréciera en toute équité les raisons des deux parties. Elle tiendra compte, particulièrement, des conditions générales et spéciales du marché des habitations dans la commune en question, afin de savoir si le locataire se trouve vraiment dans l'impossibilité ou, du moins, dans une très grande difficulté de se procurer un nouveau logement correspondant à sa situation sociale. L'existence d'un contrat, par lequel le propriétaire aurait loué sa maison ou son appartement à un autre locataire, à partir de l'expiration du bail en cours, ne constitue pas un empêchement absolu de proroger ce bail. Mais, la Commission devra cependant tenir compte de ce fait, à condition que le nouveau contrat soit antérieur au 27 octobre 1922.

La prorogation ne pourra être accordée :

a) Quand le propriétaire prouvera qu'il a besoin de son habitation pour l'habiter lui-même, ou pour y installer un de ses parents jusqu'au second degré ; de même lorsqu'il s'agit de maisons construites ou acquises par des sociétés ou des institutions dans le but de procurer un logement à leur personnel, et que les locataires cessent d'appartenir à celui-ci. Pour l'appréciation de ces deux cas, les Commissions arbitrales auront une considération particulière pour les propriétaires d'une seule habitation, pour les sociétaires de maisons économiques réquisitionnées pendant la guerre, pour les œuvres pies et les établissements de bienfaisance.

b) Quand le locataire a changé la destination de l'immeuble, dont il ne se sert plus comme habitation.

c) Quand le locataire, ou une personne vivant avec lui, est propriétaire ou usufructier d'une autre maison dans la même commune et qu'il n'est pas empêché d'entrer en jouissance de cette autre maison par sentence prorogatoire de la Commission arbitrale.

d) Quand le locataire a manqué d'une façon quelconque aux obligations que lui impose l'article 1583 du Code civil.

e) Quand le locataire n'habite pas la maison louée, mais l'a sous-louée, à moins qu'il ne s'agisse d'absence temporaire et nécessaire. Auquel cas, la prorogation peut être accordée aux sous-locataires.

ART. 8. — Pour déterminer le juste prix des locations dans les cas de contestation, la Commission arbitrale s'inspirera de toutes les données fournies par les parties ; elle veillera à ne pas aggraver exagérément les charges du locataire, surtout s'il s'agit d'un employé, d'un pensionné, d'un ouvrier ou d'un autre citoyen dont les revenus sont fort modestes ; elle tiendra compte des travaux d'amélioration exécutés par le propriétaire, ainsi que du fait que le locataire tire de l'habitation, par sous-location ou autrement, un profit qui n'était pas prévu au moment du contrat, ou, du moins, ne l'était pas entièrement ; enfin, elle conformera son appréciation aux prix de location des immeubles se trouvant dans des conditions analogues.

ART. 9. — Les Commissions arbitrales tiendront également compte de l'usage d'intérêt public fait par le locataire de la maison louée.

ART. 10. — Les dispositions précédentes ne sont pas applicables tant que les contrats de location sont en vigueur.

ART. 11. — Cependant, lorsque ces contrats sont antérieurs au premier janvier 1919 et que leur échéance est postérieure au 30 juin 1923, le propriétaire peut exiger une augmentation du prix de location

proportionnée à l'aggravation des charges de la propriété. Si le locataire n'accepte pas cette augmentation, il peut recourir à la Commission arbitrale. Mais, en cas de refus d'exécuter la sentence de celle-ci le propriétaire acquiert le droit de résilier le contrat.

ART. 12. — Les dispositions du présent décret imposant la prorogation des baux et la limitation des taux de location ne sont pas applicables aux constructions nouvelles, déclarées habitables (1) après le 28 mars 1919.

ART. 13. — Toutes les affaires actuellement pendantes concernant des points réglementés par les articles précédents sont soustraites aux tribunaux ordinaires et dévolues aux Commissions arbitrales.

ART. 14 et ART. 15. — (Des facilités spéciales de prorogation des baux de location sont prévues pour les maisons industrielles et commerciales, les hôtels, les cliniques, et autres établissements d'utilité publique.)

ART. 16. — A l'entrée en vigueur du présent décret, les Commissaires gouvernementaux pour les habitations cesseront leurs fonctions.

Le pouvoir de révocation et de modification, sur demande des intéressés, des décisions prises par les Commissaires gouvernementaux passe aux Commissions arbitrales dont il est question à l'article 4. Le recours aux Commissions arbitrales pour obtenir ces révocations et modifications se fait par citation de la partie adverse conformément à l'article 4.

Les ordres de réquisition et d'assignation de logements disponibles non exécutés à l'entrée en vigueur du présent décret, sont annulés.

La suppression des ordres d'expulsion ne pourra être prononcée qu'en cas d'absolue nécessité, et pour deux mois seulement.

Sont également réduites à deux mois, à partir de l'entrée en vigueur du présent décret, toutes les suspensions d'expulsion prononcées par les Commissaires gouvernementaux.

ART. 17. — (Fixation d'une date commune d'échéance des locations d'habitations.)

ART. 18. — Le chapitre 1<sup>er</sup> du décret royal du 23 octobre 1922, n° 1355, est abrogé, ainsi que toutes les dispositions contraires au présent décret, qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication dans la « *Gazzetta ufficiale del Regno* » et sera présenté au Parlement pour être converti en loi.

## Nationalisation des milices fascistes

« Considérant la nécessité de créer une milice volontaire pour la sûreté nationale ; après avoir entendu le Conseil des Ministres ; sur la proposition du Président du Conseil et ministre de l'Intérieur, d'accord avec les ministres de la Guerre, des Finances, de la Justice, du Culte et de la Marine ;

Nous avons décrété et Nous décrétons :

ARTICLE PREMIER. — Il est institué une milice volontaire pour la sûreté nationale ;

ART. 2. — La milice nationale est au service de Dieu et de la Patrie italienne et aux ordres du chef du Gouvernement. Elle veille, en collaboration avec les corps de police et avec l'armée royale, au maintien de l'ordre à l'intérieur du pays. Elle prépare et encadre les citoyens pour la défense des intérêts de l'Italie dans le monde.

ART. 3. — Son recrutement est volontaire. Il se fait parmi les membres des milices fascistes, de 17 à 50 ans, qui en feront la demande et qui seront jugés recevables par le Président du Conseil ou par ses délégués.

ART. 4. — Les normes organiques et disciplinaires de la milice seront rédigées, en conformité avec la législation actuelle, par le Président du Conseil ou par ses délégués.

ART. 5. — Les nominations des officiers et leurs promotions sont effectuées par décrets royaux, sur proposition des ministres de l'Intérieur et de la Guerre.

ART. 6. — La milice pour la sûreté nationale sert gratuitement. Lorsqu'elle est appelée en dehors de sa commune de résidence, elle est entretenue aux frais de l'Etat.

ART. 7. — En cas de mobilisation générale ou partielle de l'armée

(1) Il existe en Italie des Commissions d'hygiène dont l'autorisation est requise pour commencer d'habiter les maisons nouvellement construites.

et de la marine, celles-ci absorbent totalement ou partiellement la milice pour la sûreté nationale.

ART. 8. — Les dépenses requises par l'institution et le maintien de la milice pour la sûreté nationale seront inscrites au budget de l'Intérieur.

ART. 9. — Dès l'entrée en vigueur du présent décret, toutes les autres organisations de forme et d'allure militaires, à quelque parti qu'elles appartiennent, seront interdites. Les contraventions à cette interdiction tombent sous les sanctions de la loi.

ART. 10. — Le présent décret sera présenté au Parlement pour être converti en loi. Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1923. »

VICTOR EMMANUEL.

\* \* \*

Ce n'est pas là une milice nationale, mais une milice fasciste. Seuls les membres du parti fasciste peuvent être incorporés.

Pour qui conçoit l'Etat à la moderne, — et, jusque maintenant, ainsi que don Sturzo l'a observé dans son récent discours de Turin, Mussolini n'a pas encore répudié cette conception moderne de l'Etat parlementaire, — le décret royal que nous venons de traduire est une énormité.

L'ordre public est donc confié à la garde d'un parti. Les manifestations de la vie sociale et politique sont remises à la merci exclusive d'une organisation politique. Je veux bien que le parti fasciste est d'un patriotisme très élevé et d'un remarquable désintéressement. Il n'en reste pas moins un parti. Sa conception de la vie nationale n'est pas la seule défendable.

Et qu'advient-il si un prochain revirement de l'opinion amène au pouvoir un gouvernement de concentration, sous un chef populaire ou libéral ? La formation et la direction de la milice pour la sûreté nationale, c'est-à-dire de la milice fasciste, seront absolument dans les mains de cet adversaire du fascisme. Situation impossible et absurde !

Quoi qu'il en soit, il s'avère de plus en plus que les fascistes au pouvoir entendent réaliser leur conception de l'Etat et du gouvernement. Ils n'admettent pas, ils ne discutent même pas les autres conceptions. Ils n'édifient pas, eux, l'union sacrée sur une large base de concessions mutuelles.

Et libéraux belges d'applaudir ! Car ce sont surtout les libéraux, chez nous, qui portent aux nues le dictateur Mussolini. Or, voilà plus d'un siècle que les libéraux de toute nuance attisent la haine contre l'Eglise et représentent tout pouvoir catholique comme une tyrannie parce que la doctrine catholique est intransigeante et que tout gouvernement catholique, libre d'agir selon son cœur, imposera sa conception politique chrétienne à la chose publique. C'est précisément la manière de votre idole en chemise noire, et vous lui en faites un titre de gloire immortelle. Piteuse et pitoyable contradiction !

### La réforme de l'enseignement

Les catholiques amis du fascisme se sont extasiés devant la déclaration du Ministre de l'Instruction publique italienne sur ses projets de rétablissement de l'enseignement religieux obligatoire. L'enseignement de la religion catholique, a déclaré M. Gentile, doit être et sera remis en Italie à la base de l'éducation primaire.

Que vos défiances et vos craintes au sujet du fascisme étaient donc vaines ! nous écrit-on une fois de plus à propos de ces projets de réforme de l'enseignement officiel italien. Quel gouvernement catholique oserait prendre, en matière d'éducation, des mesures aussi favorables à la religion que celles annoncées par le gouvernement fasciste ?

Nous répétons nous-même une fois de plus : si nos inquiétudes étaient sans objet, si le seul souci de l'intérêt national rend le fascisme assez sage pour apprécier toute l'importance du facteur de civilisation et de prospérité qu'est le catholicisme, tant mieux, personne ne sera plus empressé que nous de s'en réjouir et de l'en féliciter.

Ce qui nous rendait circonspects, c'était le danger qu'un parti passionnément et si exclusivement nationaliste comme le parti fasciste n'oubliait facilement — la nature des choses et l'histoire n'autorisent que trop cette conjecture — les limites du rôle de l'Etat et les droits sacrés et inviolables de l'âme humaine, de la famille et de l'Eglise.

Et nous devons avouer que l'examen attentif de ce que nous con-

naissions des projets de M. Gentile, au lieu de dissiper nos appréhensions à l'égard du fascisme, les renouvellent plutôt.

Voici, en effet, d'après une déclaration officielle, les principes qui guideront le *Gruppo nazionale di competenza per la educazione* dans l'élaboration du plan général de réforme de l'enseignement officiel italien.

\* \* \*

« Notre système d'éducation publique doit se proposer avant tout et surtout de tremper le caractère moral et les forces physiques de la jeunesse. Tous les efforts du fascisme doivent tendre à cette fin suprême. Il lui faut promouvoir par tous moyens l'esprit d'initiative, le sens de la responsabilité individuelle, le respect et le culte des plus nobles valeurs de notre tradition nationale et religieuse.

» Le fascisme considère l'Etat comme la plus haute représentation de la volonté collective et il lui assigne en conséquence une fonction essentiellement morale. Et cette fonction doit s'exercer en premier lieu dans l'œuvre de l'éducation nationale, qu'il s'agit de soustraire à l'arbitraire des partis et des sectes. Cependant, tout en assignant à l'Etat le rôle d'éducateur suprême et de directeur des études, le fascisme doit promouvoir et encourager toutes les libres et saines initiatives qui se disputent la palme dans le champ de l'instruction et de l'éducation. Car il ne faut pas confondre le droit suprême de l'Etat de pénétrer de lui-même l'instruction et l'éducation nationales avec l'uniformité bureaucratique et le régime du monopole qui sont la négation de l'idée même d'éducation.

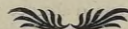
» Un autre principe fondamental de notre politique scolaire sera la substitution d'un régime de prudente sélection opérée par les autorités supérieures et d'une rigoureuse responsabilité individuelle au système actuel d'électionnisme démagogique par le bas et de contrôle réciproque fondé sur la mésestime et le soupçon, système qui a multiplié les organes et les fonctions inutiles et qui a aboli tout sens de dignité et de discipline dans le corps enseignant et dans les administrations. »

\* \* \*

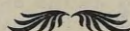
Ces principes — nous ne parlons pas ici de l'application que vont probablement en faire les fascistes — sont-ils bien différents de ceux qui ont inspiré la lutte scolaire en Belgique et le *Kulturkampf* en Allemagne ? Ces principes sont faux et dangereux. Il n'est pas vrai que l'Etat soit l'éducateur suprême de l'enfance et de la jeunesse. L'Etat n'a aucune mission de diriger l'activité ni par conséquent l'éducation en ce qui concerne leur destinée essentielle. Les droits de la famille et de l'Eglise en matière d'éducation sont incomparablement plus larges et plus importants que ceux de l'Etat.

Quel que soit l'usage que l'Etat italien se propose de faire d'une mission qu'il s'approprie indûment, sa politique scolaire est inadmissible et l'Eglise et les familles ont toutes raisons d'y opposer leurs plus énergiques protestations et même, dans la mesure du possible et de l'opportun, leur résistance légale.

LOUIS PICARD.



*Les abonnements commencent à courir, à partir du numéro qui suit la réception de la demande d'abonnement. Les nouveaux abonnés peuvent, s'ils le désirent, recevoir les numéros antérieurs à la date de leur abonnement.*



Etablissements CEUTERICK, rue Vital de Coster, Louvain

## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :  
rue des Bogards, 16  
BRUXELLES

# SAVON DALTON

Pour votre toilette



Typographie — Lithographie — Régistres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

## FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764 BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus · Cartes d'Invitation · Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

# L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et  
les accidents  
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

Directeur : N. DIERCXSENS

**A la Grande Fabrique**

**E. Esders**

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1920

**Vêtements pour hommes, dames et enfants**

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Écuyer

Soleil  
ou  
pluie  
**"NUGGET"**  
lait

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photograpeurs — Timbreurs

**7, Marché St-Jacques, ANVERS**

MAISON FONDÉE EN 1875      Tél. 6242

**PETIT-BEURRE**  
**PARÉIN**

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 7115

LES PRIX DÉFIE  
A QUALITÉ ÉGALE  
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL  
POUR LA REPARATION  
DES TAPIS